lutte ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

RWANDA sous prétexte humanitaire

LES COMPLICES DES MASSACREURS SONT DE RETOUR

GAMMA

M 6189 - 1356 - 9,00 F

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1356 - 1er juillet 1994 - prix : 9 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Rwanda

Sous prétexte humanitaire

LES COMPLICES DES MASSACREURS SONT DE RETOUR

Des troupes françaises sont donc au Rwanda. La droite et le Parti Socialiste unis dans une sainte alliance présentent cette intervention comme une opération purement humanitaire destinée à empêcher les massacres.

Ce mensonge spécule sur le sentiment d'horreur qu'ont ressenti tous ceux qui ont vu à la télévision ces charniers, ces cadavres mutilés et le regard hagard de ceux qui ont réussi à fuir les tueries.

Mais c'est un mensonge quand même. Un mensonge cynique, pour donner une justification humanitaire à la présence de la France dans cette ex-colonie belge devenue protectorat français.

Car les troupes françaises étaient déjà présentes au Rwanda lorsque commencèrent les massacres. Elles étaient présentes, comme elles le sont dans un grand nombre d'ex-colonies françaises, pour protéger les "intérêts de la France". C'est-à-dire le droit de Dassault et compagnie à vendre des armes aux dictateurs de ces pays, ou de Bouygues à s'y enrichir des grands travaux somptuaires et inutiles commandés par les dirigeants mais payés par les peuples.

Et ces troupes françaises présentes au Rwanda n'ont pas empêché les massacres. Pire, elles ont fourni au dictateur du Rwanda les moyens de les préparer. Ce dictateur était un grand ami de la France – comme l'est "notre ami le roi" au Maroc – on dit même qu'il était ami personnel de Mitterrand. Alors, la France, tous gouvernements confondus, accordait son soutien au dictateur et fournissait armes et conseillers à sa garde présidentielle.

Ce sont les troupes françaises qui ont sauvé la dictature une première fois. Les militaires français ont même participé à l'entraînement de la milice, principale responsable des massacres, qui avait été constituée par l'ex-dictateur pour protéger son pouvoir par l'assassinat des opposants, toutes ethnies confondues.

Les organismes humanitaires, comme Amnesty International, ont crié longtemps dans le désert pour dénoncer les pogromes auxquels ces milices se livraient et qui ont commencé il y a plusieurs mois déjà, bien avant que la mort du dictateur leur donne leur ampleur d'aujourd'hui. Pendant ce temps, les dirigeants français recevaient en grande pompe les commanditaires des pogromes, et l'ambassadeur de France au Rwanda dénonçait comme "fausses rumeurs" les informations faisant état de tueries perpétrées par le régime.

Voilà les complices des assassins qui, aujourd'hui, demandent qu'on applaudisse leur retour sur le lieu du crime !

Dans le bourrage de crâne auquel se livrent les politiciens, de Balladur à Mitterrand, de Juppé à Kouchner, il n'y a pas de gauche, il n'y a pas de droite, il n'y a pas ces distinctions qu'on nous sert pour donner l'illusion d'un choix. Il n'y a que des exécutants serviles, parlant d'une même voix, de l'impérialisme français qui entend rappeler par cette opération "Turquoise" que cette Afrique-là est sa chasse gardée.

Et rappelons-le, le va-t-en-guerre qui occupe aujourd'hui l'Elysée est le même Mitterrand qui, il y a quarante ans, fut un des principaux responsables politiques des guerres coloniales d'Indochine puis d'Algérie, l'auteur des phrases comme "L'Algérie c'est la France" ou "La seule négociation, c'est la guerre".

Les pires barbares ne sont pas à Kigali. Ils sont dans les états-majors politiques de l'impérialisme qui, dans le passé, ont spéculé sur les divisions ethniques, en les aggravant par la même occasion. Ils sont dans les conseils d'administration des banques usurières de l'Afrique, ils sont à la direction des groupes capitalistes qui font de l'argent en pillant ce continent et en aggravant la misère de sa population pauvre.

La télévision nous montrera jusqu'à satiété des réfugiés contents d'être protégés par les parachutistes français. Mais rien de bon ne sortira pour le peuple du Rwanda de l'intervention française, si ce n'est une nouvelle dictature préparant d'autres tueries. Et peut-être même une relance de la guerre entre bandes armées, si les massacreurs d'hier prennent l'arrivée des troupes françaises comme un soutien.

Troupes françaises, hors du Rwanda !

LES DÉMÊLÉS DE TAPIE... PARTIE DE POKER-MENTEUR

Interpellé, puis remis en liberté, Bernard Tapie a été mis en examen pour abus de biens sociaux et mis sous contrôle judiciaire..

La veille devant l'Assemblée nationale qui discutait de la levée de son immunité parlementaire, il avait choisi un axe de défense qui pouvait se résumer par : "Pourquoi moi ?", évoquant des affaires qui montraient que, tant du côté de la droite que de celui du PS, il n'était pas le seul à jouer au chat et à la souris avec la loi, à en exploiter les ambiguïtés, voire à en franchir les limites.

Et c'est bien vrai qu'il n'est pas , dans ce petit monde des politiciens, au pouvoir ou dans l'opposition, le seul à se servir au passage. Des "affaires", il en éclate tous les jours, ou presque. Pas tant parce que serait apparu, dans le monde judiciaire ou politique, une soudaine volonté de procéder à une vertueuse lessive, un impérieux désir de revalorisation morale. Non ! Les raisons qui font remonter au grand jour ces affaires sont tout aussi sordides que les tripatouillages révélés. Il s'agit ni plus ni moins que de banals règlements de comptes politiciens, où aux coups fourrés des uns répondent les crochepattes des autres.

Tapie est un roublard, c'est un fait. Il a su rouler le fisc, il a su rouler sa banque, le Crédit Lyonnais - du moins c'est ce que prétendent aujourd'hui, après coup, les dirigeants de cette banque. Et tout cela en toute légalité, simplement en jouant sur les créneaux d'un système législatif qui permet des montages financiers. Il faut dire que ni le Crédit Lyonnais, ni le ministère des Finances ne s'étaient, jusqu'à aujourd'hui, montrés très vigilants à son égard.

Mais le larron ne peut saisir les occasions que parce que le système le lui permet. Et la combine qu'avait montée Tapie utilisait des lois et des règlements destinés à "sauver les entreprises en difficulté", c'est-à-dire à aider les patrons à s'en sortir. Et des façons de s'en sortir, le patronat et les riches en disposent à foison, qui leur permettent- en toute légalité- de se dérober, par exemple, à l'impôt qui pèse bien moins, c'est confirmé, sur les riches que sur les pauvres.

Tapie le roublard, le licencieur dans les entreprises qu'il a repris pour une bouchée de pain, pour les revendre à bon prix, le nouveau riche qui montre avec ostentation son quatre-mâts, son hôtel particulier des beaux quartiers de Paris, a même réussi à se donner une image de défenseur des chômeurs, une réputation de bon papa-gâteau des "mômes des banlieues", et même celle d'un homme de gauche, en s'achetant le MRG comme on se paye une équipe de foot. A crédit, il est vrai, en tirant des traites sur les succès à venir. Tapie résistera-t-il à cette tempête, réelle ou factice, autour de son "Phocéa" ? On verra bien. N'empêche que tout cela est à l'image d'une société pourrie dominée par le fric qui régente tout.

Mais derrière cette image là, derrière le clinquant, le scandale visible, la pacotille d'un Tapie, il y a mieux. Ou plutôt pire.

Il y a tout ce monde moins tapageur, plus discret de la bourgeoisie traditionnelle, celui des grandes familles bourgeoises, des Michelin, des Dassault, des Schneider, des Riboud et quelques autres dont on parle moins mais qui font en grand ce que Tapie essaye de faire à l'esbrouffe, avec ses méthodes de camelot. Un Tapie peut rebondir, ou bien tomber victime de manœuvres de ses concurrents. Mais les bourgeois, les vrais, ceux-là, seule la révolte de la classe ouvrière pourra les renverser et les mettre définitivement hors d'état de nuire à toute la société.

Jean-Pierre VIAL

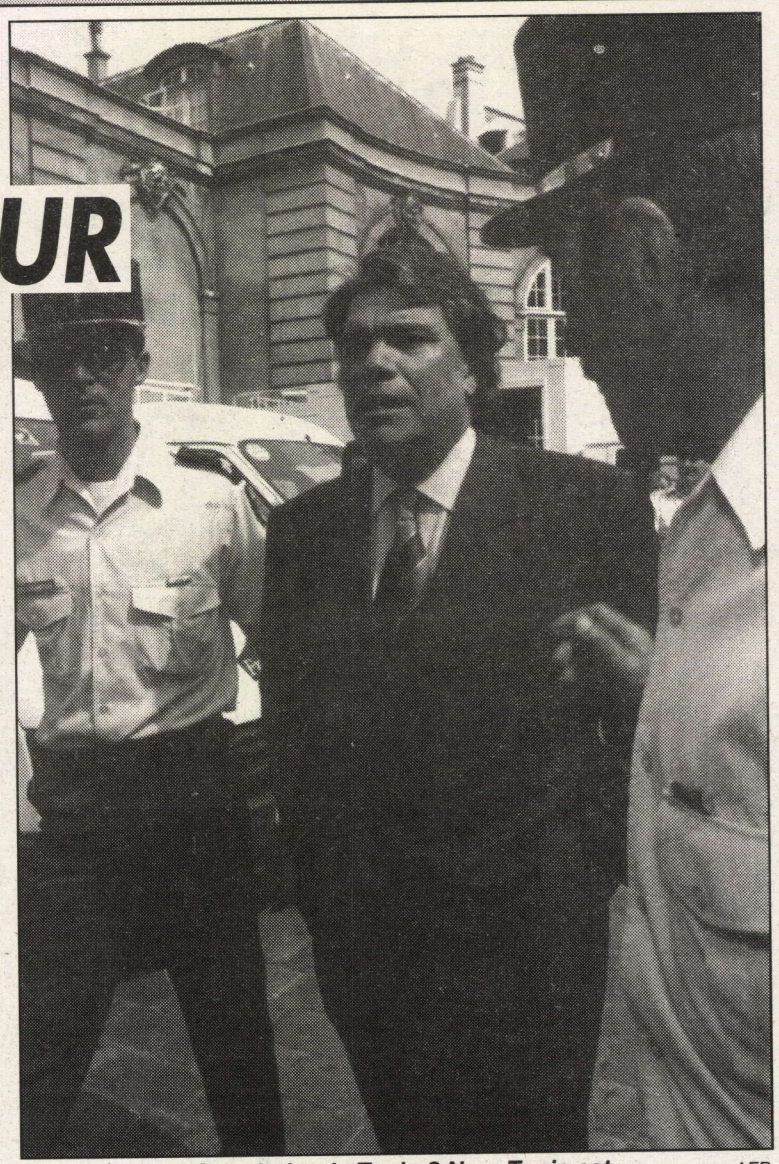

Une attitude prémonitoire de Tapie ? Non, Tapie est simplement reçu par Balladur en tant que "tête de liste" à l'élection européenne. AFP

LE CHÔMAGE AUGMENTE MAIS BALLADUR EST SATISFAIT

Gamma

Lors de son interview du lundi 27 juin sur *France 2*, Balladur s'est montré égal à lui-même : qu'il fasse beau (façon de parler) ou qu'il pleuve, il s'affiche satisfait et serein.

Au sujet du chômage, problème N°1, il a affirmé que *"la progression du chômage se ralentit"*, car le nombre des demandeurs d'emploi depuis le début de l'année n'a augmenté que de 18 000, contre 90 000 durant la période correspondante de 1993. S'il y a donc toujours davantage de chômeurs, l'augmentation serait moins rapide qu'avant.

Mais qu'il y ait ralentissement est loin d'être évident. L'enquête annuelle de l'INSEE, rendue publique juste quelques jours avant l'interview, fait au contraire état d'une *augmentation* du nombre des nouveaux demandeurs d'emploi entre mars 1993 et mars 1994 : 175 000, contre 130 000 de mars 1992 à mars 1993. La période de référence qu'a choisie Balladur n'est pas la même que celle de l'INSEE. Comme quoi on peut faire dire aux chiffres ce que l'on veut. Mais il est plus difficile d'escamoter la réalité, surtout pour ceux qui la subissent. Le Premier ministre déclare qu'il *"pense qu'on pourra stopper la croissance du chômage dans les six mois, je l'espère"* mais, prudent, il ajoute : *"prenez acte que je n'ai pas fait de promesses"*. Non, il ne fait pas de promesses aux chômeurs, aux salariés. Ça c'est sûr. Mais il en fait aux patrons. Et ce sont des promesses qu'il tiendra, celles-là !

Balladur fait état d'une croissance de l'économie de 1,5 % pour l'année en cours, contre un recul l'an dernier. C'est bien peu de choses, admet-il, mais *"le cap est bon"*. Là encore, pour qui ? Le gouvernement a continué à comprimer les salaires et à faire des cadeaux aux patrons.

Balladur prétend vouloir délivrer un message d'*"espoir pour la France et les Français"*. Le journal *Les Echos*, *"le quotidien de l'économie"* écrit crûment, mais plus justement, que *"Balladur est entré en lice"*, *"pour tenter de rassurer les marchés"*, les "marchés" en question étant les milieux patronaux, *"afin d'insister sur la nécessité de réduire les déficit publics et sociaux"*, autrement dit en continuant à comprimer les crédits des services publics, de la santé, de la Sécu, etc. Voilà ce qui *"rassure les marchés"* !

Balladur a évidemment parlé aussi de ce qui préoccupe le monde politicien, et lui compris, de la campagne présidentielle. *"Les Français*, a-t-il déclaré, *sont excédés par le spectacle que leur a donné le milieu politique depuis quinze jours"*. (Pourquoi seulement depuis quinze jours ?)

Balladur a choisi son créneau. Sa façon de parler des présidentielles, c'est de dire : moi, je n'en parlerai pas – une façon de feinter les autres, en les désignant comme des ambitieux et des politiciens. Alors que lui, voyez-vous, il gouverne. Roublard, l'Edouard avance tranquillement, et il s'occupera, dit-il, des élections présidentielles quand le moment sera venu. Cela a l'avantage de laisser ouvertes toutes les alternatives et de le placer au-dessus du lot au cas où il se déclarerait candidat. On ignore si Balladur a vraiment "un projet" pour la France, mais il a certainement un "plan de carrière" !

André VICTOR

Le SMIC augmente à reculons

A l'issue de la réunion de la Commission nationale de la négociation collective, le ministre du Travail Michel Giraud a annoncé une augmentation du SMIC telle que "la barre des 6 000 F sera franchie".

Il ne s'agit là que de l'application stricte de la loi qui prévoit la "revalorisation du pouvoir d'achat" du SMIC "égale au minimum à la moitié de celle du taux de salaire horaire ouvrier (TSH)". En conséquence, au 1er juillet, le SMIC sera augmenté de... 35,56 F brut par mois très exactement. Le SMIC brut mensuel passera ainsi de 5 886,27 F à 6 009,64 F.

Dans son Rapport sur les comptes de la nation en 1993 publié dernièrement, l'INSEE constate que les salaires nets, en francs constants, à qualification égale, ont régressé de 0,6% en 1993. Et le représentant de la CGT à la Commission nationale de négociation collective faisait remarquer à juste titre qu'au 30 juin 1994 (c'est-à-dire à la veille de l'augmentation décidée par Giraud), "le SMIC net sera inférieur de 3,56% au SMIC du 1er juillet 1993" en termes de pouvoir d'achat. La CSG d'une part et la hausse des cotisations chômage d'autre part ont, en fait, presque entièrement absorbé la hausse intervenue au 1er juillet de l'an dernier. Pour les travailleurs des secteurs privé et semi-public, "toutes les grandes catégories socio-professionnelles voient leurs salaires annuels moyens en francs constants diminuer". Et pour ce qui concerne le SMIC, la baisse, en 1993, a été de 0,8%. C'est dire que la rallonge de 35,56 F annoncée pour l'année 1994 a toutes les chances, elle aussi, de se traduire par rien, voire moins que rien.

Tous les salariés sont visés par cette politique. Pas seulement les 1,7 million qui sont payés au SMIC, mais aussi tous ceux qui sont en dessous (travailleurs payés dans le cadre de contrats bidon, style CES, CRE ou autres) ou même au-dessus et pour lesquels l'évolution du SMIC servait de base à la revalorisation de leurs salaires. Et si tous les travailleurs sont visés, c'est aussi tous ensemble qu'il nous faudra bien défendre notre pouvoir d'achat.

L. P.

Sécurité sociale

LE CHARCUTAGE A POUR BUT DE DIMINUER LES PARTS

Le projet de loi sur la Sécurité sociale qui se discute à l'Assemblée nationale, après avoir déjà été adopté par le Sénat, comporte plusieurs volets. Tout d'abord les différentes caisses (maladies, accidents, famille et vieillesse) deviendraient indépendantes financièrement de façon à ne plus utiliser les bénéfices de l'une pour combler les trous d'une autre. Dans le but, dit-on, de *"responsabiliser les gestionnaires et les assurés sociaux"*, afin de les pousser à faire encore et toujours des économies sur le secteur santé.

Gamma

Seulement, pour une caisse qui aura de l'argent en excédent, où ira cet argent ? A l'Etat certainement ? Cet Etat qui détourne déjà une large part de l'argent de la Sécu pour des dépenses de santé qui devraient être à sa charge (et qui sont déjà financées par les impôts). Ce détournement risque donc de s'aggraver.

D'autre part, puisque, selon la "philosophie" du projet, les uns ne doivent pas payer pour les autres, pourquoi les travailleurs devraient-ils faire les frais des retards considérables de paiement du patronat ? Puisque les assurés sociaux sont, par la force des choses, solidaires, pourquoi les patrons, qui ne manquent pas d'argent lorsqu'il s'agit de spéculer, ne le seraient-ils pas pour combler la partie du "trou" dû à leurs non-paiements ?

Le second volet du projet prévoit que dorénavant ce sera à l'Etat de compenser les exonérations des charges patronales qui étaient jusque-là supportées par la Sécu. Cela faisait justement partie du détournement des fonds de la Sécurité sociale par l'Etat. Seulement l'arriéré ne sera pas remboursé bien qu'il ait sa part dans le fameux "trou de la Sécu". De toute façon, pour les patrons, qu'ils soient payés par la Sécu ou par l'Etat, cela ne change rien du moment que l'argent rentre...

Le troisième volet du projet prévoit la discussion annuelle par le Parlement d'un rapport sur la Sécurité sociale. Quoi de plus démocratique, en théorie ? En fait, la Sécu, à l'origine, n'était pas gérée par l'Etat, mais par les syndicats soi-disant représentants des salariés, et aussi par des représentants patronaux. Depuis déjà bien longtemps, l'Etat a pris en main la Sécurité sociale. Mais avec ce projet de discussion annuelle, c'est donc régulièrement que l'avenir de la Sécu sera remis sur la sellette... pas en faveur des usagers, on s'en doute !

Simone Veil, l'initiatrice du projet, dit qu'il s'agit de mesures purement techniques. Seulement elle ajoute que c'est *"une réforme nécessaire et préalable à des réformes ultérieures"*. Ah bon, mais lesquelles ?

Ce projet ouvre donc encore plus grand (car ce n'est pas aujourd'hui que cela a commencé) la porte à toutes les magouilles contre la Sécu, ou plus exactement contre les assurés sociaux.

Il s'agit d'un projet réactionnaire qui n'a d'autre but que de s'en prendre aux droits des assurés sociaux, dès maintenant, et chaque année un peu plus !

André VICTOR

Île de la Réunion

Logements sociaux

ON DOUBLE LES LOYERS, MAIS PAS LES SERVICES

Des locataires de la SIDR (Société Immobilière du Département de la Réunion) ont eu la mauvaise surprise de voir leur loyer passer du simple au double au mois de mai.

La réaction d'un bon nombre d'entre eux ne s'est pas fait attendre. Dans plusieurs villes de l'île, Saint-André, Bras-Panon, Saint-Benoît (trois communes de l'est), des délégations se sont vite constituées et se sont rendues dans les agences de la SIDR pancartes à la main. Sur certaines d'entre elles, on pouvait lire : *"Nos patrons ne nous versent pas un double salaire, nous ne pouvons pas payer de double loyer"*.

Actuellement, le loyer d'un F3 s'élève environ à 2 000 F, un studio à 1 700 F, des prix plutôt élevés pour des logements sociaux ! D'autant plus que les salaires dans l'île sont, en tout cas pour le privé, bien moindres qu'en France... et qu'il y a 40% de chômeurs.

Aux agences, les locataires ont demandé des explications sur cette augmentation subite et exorbitante. Comme réponse, les représentants de la direction ont avancé le fait que différents travaux d'entretien (bâtiments, espaces verts) avaient été faits antérieurement et que cette hausse devait être incluse dans les charges locatives.

Personne ne fut vraiment satisfait de ces explications. Certains laissaient paraître leur étonnement : *"La direction ose parler de travaux alors que plusieurs bâtiments ne sont pas entretenus convenablement et que par temps de pluie nous devons traverser des mares de boue !"*

Malgré cela, la direction n'est pas revenue sur sa décision. Au mieux, à Saint-Benoît, elle a décidé d'étaler les charges sur plusieurs mois. Mais certains locataires ne se laissent pas abattre. Ils n'entendent pas payer ce supplément de loyer !

Correspondant LO

Opération anti-drogue

L'ARGENT N'A PAS D'ODEUR

AFP

◀ *Quelques paquets de drogue saisis en France.*

L'une des plus célèbres entreprises de blanchiment de l'argent de la drogue. ▼

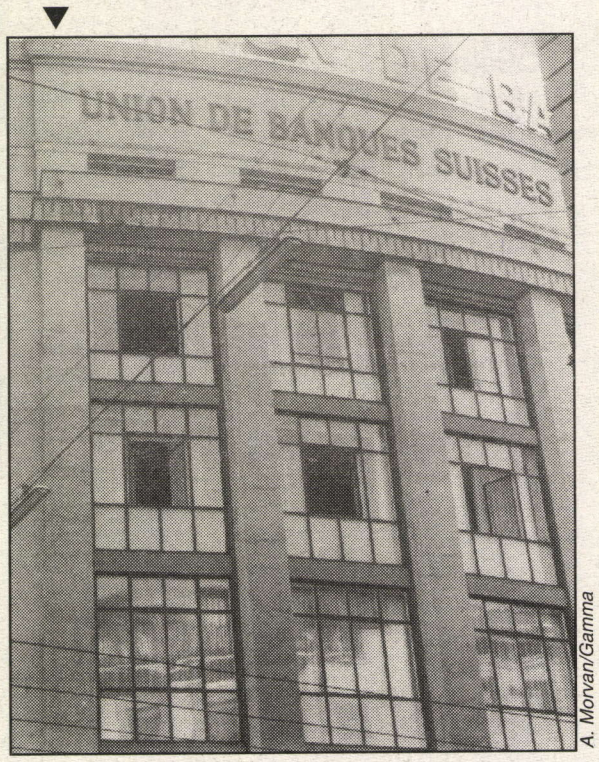

A. Morvan/Gamma

Lundi 27, des policiers d'Europe, dont la France, et des Etats-Unis ont lancé un coup de filet dans les milieux de la drogue et de la finance qui blanchit l'argent sale. L'opération "Margarita" a été mise en scène à grand renfort d'émissions de radio et de télévision.

Les policiers français ont ramené dans leurs filets 57 personnes. Hier on arrêtait les petits revendeurs de drogue, aujourd'hui on arrête les "schtroumpfs", selon le jargon des policiers, c'est-à-dire des petits intermédiaires qui blanchissent de petites sommes. Du menu fretin, tandis que les gros requins courent toujours.

Car les opérations "coup de poing" de ce genre n'ont jamais grand effet contre un trafic de drogue qui a pris maintenant une large dimension financière en alimentant non seulement les comptes en banque des mafieux dans les paradis fiscaux, mais aussi des établissements financiers théoriquement au-dessus de tout soupçon. Le Groupe d'Action Financière Internationale (GAFI) qui, au nom du G7, passerait son temps à débusquer les blanchisseurs d'argent sale, avait décerné à l'Union de Banques Suisses, une des grandes banques suisses comparable au Crédit Lyonnais ou à la Société Générale, la palme de l'établissement le moins perméable à l'argent sale. En avril dernier cette banque était prise en flagrant délit de blanchir pas loin d'un milliard de francs !

Contrecarrer un blanchiment de l'argent sale qui corrompt tout le système financier relève de la gageure quand on sait que, pour aboutir, il faut légalement prouver que le banquier qui accepte l'argent des trafiquants l'a fait en toute connaissance de cause. Les banquiers n'ont pas fini de plaider la cause du secret bancaire et les 1600 milliards de francs d'argent de la drogue (l'équivalent du budget de la France), recensés par le GAFI, et qui produisent 500 milliards de francs de profit par an, n'ont pas fini de faire des petits dans le secret des circuits financiers.

J.F.

Grande-Bretagne — Après le désaveu des électeurs

LE GOUVERNEMENT MAJOR FACE AUX CHEMINOTS EN GRÈVE

Sutton/Gamma

■ Le Premier ministre John Major n'était pas encore sorti des remous créés par ses défaites cuisantes aux élections municipales puis européennes, qu'il s'est vu infliger une autre claque, cette fois par des travailleurs en grève.

Depuis le 15 juin, les 4 800 aiguilleurs du pays ont en effet paralysé l'ensemble du réseau ferré une journée par semaine. Le centre londonien des affaires aura été particulièrement affecté puisque, malgré les flottes de cars affrétées par certaines banques, on a estimé à plus de la moitié le nombre des employés de la City de Londres qui ont préféré rester chez eux ces jours-là.

En elles-mêmes, ces grèves de 24 h qui visent la politique de blocage des salaires du gouvernement ont bien sûr peu de chances d'influer beaucoup sur cette politique. Mais, outre le fait qu'il s'agit du premier mouvement national qu'ait connu le pays depuis un peu plus d'un an, ces grèves présentent également certains caractères un peu particuliers.

Tout d'abord, c'est le premier mouvement un peu important qui remette en cause le gel des salaires dans les services publics décidé à l'automne dernier par le gouvernement. Et, au moins pour les salariés de ces secteurs, il prend de ce fait l'allure d'un test, et ce d'autant plus que les dirigeants syndicaux n'ont cessé de geindre en répétant qu'il n'y avait rien à faire.

Ensuite, c'est aussi le premier mouvement important dans les chemins de fer depuis ce qu'on a appelé la "privatisation-fantôme", c'est-à-dire l'éclatement de la compagnie nationale en 28 compagnies distinctes, chacune avec son propre label, son propre statut et jusqu'à son propre uniforme. Pour l'instant, faute d'acheteurs et de candidats à la reprise des franchises offertes par le gouvernement, ces compagnies restent possessions intégrales de l'Etat. Mais, d'ores et déjà, elles opèrent comme des compagnies privées rivales.

Or les principaux arguments de Major, pour "vendre" sa "privatisation-fantôme" à un grand patronat plutôt inquiet des conséquences qu'elle pourrait avoir sur la fiabilité (déjà bien piètre) des transports par rail, étaient d'un côté qu'elle mettrait un terme au risque de paralysie du réseau pour cause de conflit social et de l'autre qu'elle permettrait de réduire les frais de transport ferroviaires grâce aux économies faites en mettant les cheminots eux-mêmes en concurrence. Voilà donc Major démenti par la grève des aiguilleurs, ce que n'ont pas manqué de souligner certains organes du monde des affaires qui l'avaient déjà accusé dans le passé d'"intégrisme libéral".

Quant à la grève elle-même, si son motif officiel était une revendication salariale de 11% d'augmentation contre les 2,5% "recommandés" par le gouvernement, elle a d'autres enjeux: la menace de dérégulation complète des heures de travail, avec en particulier la suppression de toutes les majorations pour heures supplémentaires, de soir ou de week-end. Or, bien que relativement "mieux" payés que la plupart des autres cheminots, les 6 600 F mensuels bruts des aiguilleurs ne leur permettent de vivre que grâce à ces majorations et aux heures supplémentaires – car les semaines de 60 h ne sont pas rares.

Pour l'instant, et tant que le gouvernement ne change pas d'attitude, des grèves hebdomadaires de 24 h sont prévues. Mais d'ores et déjà, leur impact se fait sentir, par exemple lorsque le congrès du syndicat des roulants a ordonné à sa direction, dans un tumulte indigné, de refuser l'augmentation annuelle de 2,5 % qu'elle avait déjà acceptée.

Pour l'instant, on a affaire à des mouvement catégoriels, dans lesquels d'ailleurs les bureaucrates syndicaux n'en finissent plus d'insister sur le fait que les écarts de salaires ne *"récompensent plus assez les compétences"* tout en tenant soigneusement à l'écart la majorité non qualifiée des cheminots. Mais il y a un certain ras-le-bol qui s'exprime, encore de façon dispersée, contre la politique du gouvernement. Comme l'a montré par exemple la série de grèves sauvages dans les centres de tri dans la semaine du 20 juin, à la suite de l'annonce des profits records réalisés par la poste en 1993 – pas moins de 2,7 milliards de francs ! Et dans le climat général de défiance, pour ne pas dire de dérision, à l'égard du gouvernement, il n'est pas impossible que la démonstration ainsi faite qu'il est possible de mettre le gouvernement en difficulté finisse par faire d'autres émules.

François ROULEAU

Algérie

Un plan de privatisation

SOUS LE CONTRÔLE DU FMI ET DES BANQUIERS

Quelques semaines seulement après la signature d'un accord avec le FMI sur un réechelonnement de la dette, le gouvernement algérien vient d'annoncer un premier plan de privatisations qui devrait débuter avant la fin de l'année 1994.

Les premiers secteurs visés par les mesures de privatisation sont le commerce et les équipements touristiques, des petits supermarchés d'Etat (les "Souk el fellah") aux hôtels petits ou grands. Il ne s'agit que d'un *"désengagement intelligent de l'Etat"*, affirme pudiquement le ministre algérien du Tourisme. Il s'agit déjà, avec cette première étape des privatisations, d'alléger un peu les finances de l'Etat, restrictions budgétaires obligent, tout en offrant aux acheteurs privés des possibilités de faire de bonnes affaires. Et cette mise en vente, à prix vraisemblablement très bas, des petites entreprises commerciales de l'Etat se traduira forcément par des fermetures et des restrictions de personnel pour rentabiliser ces affaires.

Un ministère de la Restructuration

Mais il ne s'agit là encore que des toutes premières mesures de privatisation. On commence par le plus facile, mais c'est toute l'activité industrielle algérienne qui est concernée par le programme du FMI et du gouvernement algérien. Le ministre de la Restructuration industrielle (rien que le fait qu'on ait créé un ministère chargé uniquement de cela en dit long), Benachenhou, a, lui, une tâche d'une autre taille : il s'agit désormais de *"s'attaquer aux problèmes du secteur public, où le statu quo est intenable"*, a-t-il déclaré. La première étape est la rentabilisation des entreprises et les réductions d'effectifs, afin de les rendre présentables avant de débuter les plus grandes privatisations et, si possible, d'attirer par là, vers l'Algérie, des investissements de capitaux étrangers.

Cela est bien évidemment plus délicat à entreprendre à cause des risques d'explosion sociale que cela comporte. C'est pourquoi le gouvernement algérien vient également d'annoncer officiellement la création d'une caisse d'assurance chômage et l'instauration d'un régime de mise en retraite anticipée, destinés aux travailleurs qui risquent d'être prochainement licenciés dans le cadre des "dégraissages" et fermetures d'entreprises prévus. L'indemnité d'assurance chômage, qui comme en France dépendra du salaire avant licenciement, devrait être au minimum égale à 75 % du SMIC algérien ; mais celui-ci correspond à l'équivalent de 600 F. Et quand on sait que les prix alimentaires ou les prix de l'habillement sont aujourd'hui en Algérie l'équivalent des prix en France (les quelques prix des denrées de première nécessité, farine, semoule, sucre ou lait, jusqu'ici subventionnés sont progressivement augmentés, toute subvention devant être supprimée d'ici mars 1995), on se demande comment on peut faire vivre une famille avec une telle allocation chômage. Et encore, pour ceux des chômeurs qui la toucheront !

Chômage et "petits boulots"

Non seulement du côté du gouvernement algérien mais également du côté d'une bonne partie de ce que l'Algérie compte de cadres ou fonctionnaires dits "modernistes", s'affirmant anti-islamistes tout en se prétendant aussi des opposants (ou au moins des critiques) "démocrates" du régime, les accords avec le FMI et le programme de restructuration industrielle et de vérité des prix sont vantés comme la seule façon de sortir l'Algérie de la crise. Ces "démocrates modernistes" expliquent doctement que les travailleurs algériens avaient trop pris l'habitude d'une "économie de rentier" où l'on subventionnait aux frais de l'Etat y compris les entreprises non rentables.

A les en croire, l'accroissement du chômage, qui de toute évidence attend l'Algérie pour les mois qui viennent, ne serait pas vraiment une catastrophe, car il se développerait en même temps une économie parallèle, informelle, de commerces ou services, où l'ouvrier qualifié pourrait aisément trouver des "petits boulots" qui permettent de vivre, quand il n'a pas déjà un tel "petit boulot" en plus de son travail actuel (dont il ne reçoit parfois le salaire qu'avec plusieurs mois de retard).

Un marché à Alger.

Gamma

Gamma

Usine de camions.

Dessin du journal algérien El Watan. Bachdjarah, Baraki et les Eucalyptus sont des grands ensembles et banlieues populaires d'Alger.

Nous connaissons ici la musique. A cette différence près que les "petits boulots" du Tiers Monde sont incomparablement plus misérables que les "petits boulots" que nous offrent les Rocard et Balladur. Avec une telle "opposition démocrate", comment s'étonner que les démagogues islamistes fassent recette ?

Sous l'œil des banquiers

Mais, pour les huissiers du FMI, il est temps que l'Algérie passe à la caisse, diminue ses dépenses publiques, réduise ses importations et, avec, le niveau de vie de sa population, trouve de nouvelles sources de devises en offrant aux capitalistes étrangers des entreprises, des puits de pétrole privatisés, ou de larges possibilités d'exploiter sur place une main-d'œuvre au prix le plus bas.

C'est dans ce même cadre qu'une délégation d'experts de la CEE vient de faire une tournée en Algérie, et que le Premier ministre algérien, Mokdad Sifi, s'est rendu à Bruxelles pour rencontrer les responsables de la CEE, puis à Paris et à Rome. Il s'agit d'étudier les moyens d'offrir aux patrons européens de nouvelles possibilités d'enrichissement en Algérie (accords douaniers, dégrèvements de taxes...).

Une partie de la bourgeoisie algérienne espère y faire aussi son propre beurre, par l'appauvrissement croissant de la population. Si tant est que la situation politique se stabilise, ce qui est évidemment une tout autre affaire. D'autant plus que les mesures économiques décidées ne feront qu'aggraver la crise.

Olivier BELIN

Un pays ami

Selon la presse d'opposition marocaine, quatorze chômeurs, tous lauréats d'université, ont été condamnés à deux ans de prison ferme, plus des amendes, pour avoir manifesté sans autorisation devant une sous-préfecture.

La dictature marocaine n'y va pas avec le dos de la cuiller. C'est un régime "ami" de la France, comme d'autres dictatures africaines... celle du Rwanda par exemple !

L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS À L'ŒUVRE

L'armée française chaleureusement accueillie par les notables et les milices pro-gouvernementales.

Quidu/Gamma

Une semaine après avoir reçu le feu vert de l'ONU, le dispositif militaire français, qui devrait totaliser 2 500 hommes, continue à se déployer à la frontière du Zaïre et du Rwanda. Et rien ne nous est épargné par la presse et la télévision, pour accréditer l'idée qu'il ne s'agirait que d'une entreprise humanitaire.

Sur toutes les chaînes, les reportages se succèdent pour nous montrer les charniers, les cadavres mutilés et le spectacle de ces réfugiés affamés et hagards, s'entassant dans des camps après avoir fui les zones de combats ou les pogroms. Et de nous abreuver d'images de réfugiés ou de religieuses, contents de voir les paras français venir leur offrir une protection face aux bandes armées, voire en évacuer quelques dizaines vers des zones moins exposées.

Pourtant cette mise en scène ne peut faire oublier la responsabilité de l'impérialisme français dans les massacres actuels. Pendant vingt ans, celui-ci a soutenu la dictature en place. Il a armé, encadré, formé, aidé les troupes qui aujourd'hui se livrent aux massacres contre les opposants et la minorité tutsie. Depuis 1990 et jusqu'à la fin 1993, les gouvernements français ont même fourni des centaines de paras et de légionnaires au régime d'Habyarimana, pour repousser l'avance de la rébellion du FPR. Des soldats et des conseillers militaires qui, tout comme les ambassadeurs français, connaissaient parfaitement la situation, notamment les appels ouverts à l'extermination des Tutsis et des opposants, l'existence des milices gouvernementales, des escadrons de la mort et des pogroms. Et ils n'ont pas dit un mot lorsqu'au cours des contrôles, dans le passé, ils avaient constaté que les cartes d'identité rwandaises mentionnaient l'ethnie d'origine, facilitant ainsi le travail des assassins. Ils n'avaient pas plus réagi, lorsque les organisations humanitaires, bien avant que cela fasse l'essentiel de la propagande gouvernementale en France, dénonçaient les arrestations arbitraires, les tortures et les exécutions sommaires mises en pratique par la dictature.

Alors même si, de la droite à la gauche, tous les dirigeants politiques français se relaient avec les généraux pour nous faire croire que les soldats de l'opération "Turquoise" respectent et respecteront une stricte neutralité, cela ne peut faire illusion. Il est d'ailleurs remarquable que bon nombre de notables rwandais, qui voyaient avec inquiétude l'avance des armées du FPR, se sentent renforcés par cette présence militaire. Ainsi, le journal *Libération* rapporte les propos d'un notable lors de l'entrée des troupes françaises à Gisenyi : *"Nous sommes contents de votre arrivée ; avec les Français, nous allons rétablir l'ordre contre les agresseurs du FPR"*, tandis que d'autres témoignages font état de rassemblements des milices et des populations hutues par les préfets ou les bourgmestres visant tout autant à acclamer les troupes françaises qu'à remobiliser l'opinion contre l'opposition du FPR. Autant de signes qui laissent envisager la préparation de nouveaux massacres contre la minorité tutsie, depuis longtemps désignée par la propagande officielle comme complice dans son ensemble du FPR.

Bien qu'il y ait eu des manifestations contre cette intervention, rassemblant parfois plusieurs milliers de personnes, comme à Kyonza, ville située à l'est de Kigali et dans la zone sous contrôle du FPR, et que les troupes françaises évitent prudemment de s'aventurer trop près de la ligne de front séparant les armées gouvernementales des armées du FPR, il semble que ce mouvement, après avoir affiché une violente hostilité, a finalement accepté l'opération "Turquoise", du moins tant qu'elle affiche une apparente neutralité. Ses dirigeants auraient-ils reçu des garanties de la part des envoyés du gouvernement français quant à un repartage à terme du pouvoir au Rwanda ? Cela n'aurait rien d'impossible, car l'impérialisme français est tout à fait capable de négocier avec un mouvement qui, rappelons-le, compte dans ses rangs d'anciens responsables du régime d'Habyarimana, à commencer par son président et porte-parole, Alexis Kanyarengwe, qui fut ministre de l'Intérieur dans les années 1970. D'autant que les accords d'Arusha, conclus au mois d'août dernier, prévoyaient déjà une telle issue à la guerre civile.

Car ce qui importe pour l'impérialisme français, ce n'est pas, comme on voudrait nous le faire croire aujourd'hui, le sort des peuples, mais d'affirmer et de renforcer sa présence dans cette partie de l'Afrique qu'il considère comme son arrière-cour. Et sous couvert d'action humanitaire, il voudrait faire accepter à l'ensemble de l'opinion publique son intervention militaire, qui n'a d'autre but que d'assurer son ordre et la défense de ses intérêts.

MANIFESTONS

POUR LE RETRAIT IMMÉDIAT DES TROUPES FRANÇAISES DU RWANDA

A l'initiative de plusieurs organisations africaines et françaises, dont la Fédération des travailleurs africains en France (FETAF), une manifestation est prévue le vendredi 1er juillet, à 18 heures, place de la République à Paris, pour protester contre l'intervention de l'impérialisme français au Rwanda.
Lutte Ouvrière s'associe à cette initiative et appelle à protester contre cette intervention.

L'HYPOCRISIE DES GOUVERNEMENTS FRANÇAIS

La presse et la télévision nous abreuvent aujourd'hui de reportages sur les troupes françaises "découvrant" des fosses communes et la sauvagerie de la répression. Pourtant, pour qui savait lire, ce ne sont pas les témoignages qui manquaient sur ce sujet, et pas seulement depuis le 6 avril.

Ainsi, dès 1984, dans un rapport sur la torture, Amnesty International dénonçait les méthodes du gouvernement d'Habyarimana. On pouvait y lire qu'*"un certain nombre de détenus ont signalé que la torture est pratiquée par le Service Central de Renseignements (SCR), placé directement sous l'autorité du président(...) Vers 1975, plus de 30 détenus politiques aux mains du SCR à la prison de Ruhengeri et en d'autres lieux seraient morts en détention des suites de tortures, de faim, de soif ou des conditions extrêmement dures d'incarcération"*.

Plus récemment encore, dans un mémorandum baptisé *"Rwanda : persécution de la minorité tutsie et répression des détracteurs du gouvernement, 1990-1992"*, la même organisation soulignait que *"des représentants du gouvernement rwandais ainsi que des membres des forces de sécurité, appartenant pour la plupart à la majorité ethnique hutue, continuent à cautionner et à commettre impunément des violations des droits de l'homme dirigées essentiellement contre la minorité tutsie. Parmi les violences commises depuis 1990, on peut citer : l'exécution extrajudiciaire de plus de 1 000 Tutsis ; le recours généralisé à la torture et à d'autres mauvais traitements contre les détenus ; des dizaines de "disparitions" ; enfin, l'emprisonnement, dans la plupart des cas sans inculpation ni jugement, de plus de 8 000 personnes, parmi lesquelles de nombreux prisonniers d'opinion"*.

Bien que la tentative d'ouverture du gouvernement en direction de l'opposition se soit accompagnée en 1992 de la libération de nombreux prisonniers politiques, les assassinats et les pogroms contre la minorité tutsie n'ont pas cessé pour autant. Sur la base d'une enquête réalisée à la mi-janvier 1993 par quatre organisations humanitaires, un rapport mentionnait que *"des actes de génocide de grande ampleur, commis au su et au vu des autorités, sont demeurés impunis à ce jour"*. Jean Carbonare, membre de la Fédération des Droits de l'Homme et coauteur de ce rapport accablant sur les escadrons de la mort, apportait récemment son témoignage dans les colonnes du *Figaro* : *"L'armée française a formé et entraîné pour partie les responsables des massacres. Tous ces gens-là savaient, comme nos ambassadeurs, que des opérations de liquidation systématique des opposants étaient planifiées. Entre 1990 et 1993, selon nos recoupements, de 10 000 à 15 000 personnes ont été sans doute assassinées"*. Ainsi, *"dès 1993, le moteur tournait déjà. Il suffisait au pouvoir de donner un simple coup d'accélérateur pour aussitôt déclencher cette folie meurtrière"*.

Tout cela n'a pas empêché l'ambassadeur de France à Kigali, Georges Martes, de qualifier en janvier 1993 de *"rumeurs"* ces accusations. On comprend qu'un tel allié ait été, sur demande d'Habyarimana, maintenu à son poste par Mitterrand...

Au Rwanda et au Burundi

LES FRUITS POUR DE DOMINATIO

Du sale travail de la colonisation...

Lorsque, après quelques missionnaires, des officiers allemands arrivèrent dans la région des Grands Lacs dans les années 1890, dans la foulée du partage de l'Afrique lancé par la Conférence coloniale de Berlin de 1885, ils s'appuyèrent pour imposer leur tutelle sur les royaumes qu'ils trouvèrent, des monarchies qui centralisaient depuis des siècles des peuples mêlés partageant la même langue et les mêmes coutumes.

L'organisation sociale était de type féodal, avec une hiérarchie de castes consacrant la soumission des paysans (les Hutus) à une aristocratie de pasteurs (les Tutsis), minoritaires.

Les impérialistes allemands intégrèrent ce qu'ils appelèrent le royaume du Rwanda-Urundi dans leur immense possession d'Afrique orientale, mais pas pour bien longtemps car le pays fut conquis par les Belges en 1916, et le Traité de Versailles de 1919 l'attribua à la Belgique. La Société des Nations entérina cette décision en 1923-1925 en donnant "mandat" à la Belgique pour administrer ces territoires : la Belgique les rattacha à sa possession coloniale du Congo. La transformation par l'ONU du "mandat" en "tutelle", en 1946, ne changea rien aux structures mises en place par les colonisateurs belges.

Ils s'étaient d'emblée appliqués à creuser la division entre la masse des paysans, d'une part, et la petite aristocratie des éleveurs tutsis, de l'autre, dont ils avaient fait la courroie de transmission de leur administration coloniale. Les chefs tutsis étaient leurs exécutants; ils confisquaient aussi les prérogatives jusque-là dévolues aux chefs des Hutus.

L'Eglise catholique seconda efficacement le pouvoir colonial en recevant la jeunesse tutsie dans ses écoles (primaires), tandis que la proportion d'enfants hutus scolarisés demeura infime.

C'est aussi le colonisateur qui introduisit la stipulation de l'origine ethnique sur les cartes d'identité.

Nulle surprise, donc, à ce que, dans les années 1950, le régime colonial ait exacerbé encore la division Hutus-Tutsis lorsqu'il lui fallut lâcher du lest : élargir les attributions des organismes autochtones, introduire des sortes d'élections.

Les premiers partis politiques apparurent en 1958 sur des bases ethniques.

Empêcher à tout prix que l'unité du pays se fasse, dans le feu des événements menant à l'indépendance, et ménager un avenir où les ex-colonisateurs pourraient continuer à régner à la faveur de la division, tel était le but des grandes manoeuvres préparatoires. Le territoire du Rwanda-Urundi fut d'abord détaché du Congo ; puis scindé, et finalement, le 1er juillet 1962, ce furent deux Etats, la république du Rwanda et le royaume du Burundi, qui accédèrent officiellement à l'indépendance politique.

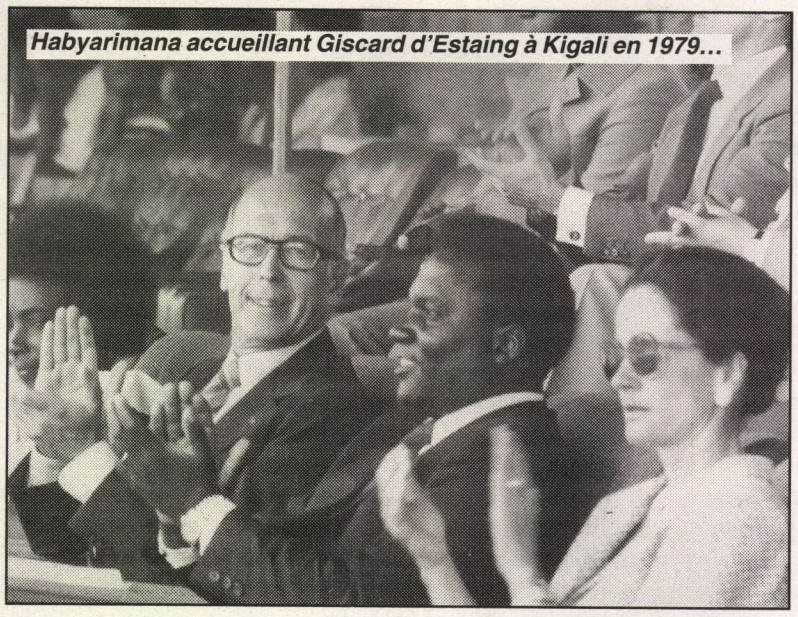

Habyarimana accueillant Giscard d'Estaing à Kigali en 1979...

AFP

... aux massacres ethniques au service des dictatures

L'impérialisme belge léguait en héritage la gestion de deux tout petits Etats, enclavés au coeur du continent, manquant de terres cultivables. Et il leur léguait par là-dessus un brûlant foyer d'incendies inter-ethniques, avec un personnel politique local qui n'allait pas manquer d'agiter les allumettes à son tour.

Dès que les indépendances avaient été en vue, la division bien envenimée entre Hutus et Tutsis avait été mise au service des courses pour le pouvoir dans les deux Etats.

Le Rwanda fut, en 1959, le théâtre d'un retournement de la situation antérieure. Une révolte, qualifiée de "révolution sociale", aboutit à l'abolition du "joug féodal" (renversement de la monarchie tutsie) et à la proclamation de la république, en 1961, par le leader Kayibanda – leader hutu qui fut le chef du premier gouvernement autonome sous patronage belge – avant l'indépendance reconnue par l'ONU en 1962. Quelque 500 000 Tutsis fuirent le pays pour chercher refuge dans les pays voisins. Eux-mêmes, puis leurs descendants, n'allaient plus cesser de revendiquer leur retour au Rwanda.

Au contraire, au Burundi, après bien des conflits notamment avec le roi qui tenta de jouer lui aussi la carte des rivalités pour se maintenir, les militaires tutsis sont restés au pouvoir, par la force, jusqu'à l'an dernier.

Dans les deux pays, il y a eu de nombreuses tentatives de putschs et de nombreuses tueries, rebondissant souvent d'un pays dans le pays voisin. Ainsi en 1972 et 1973, quand, au massacre de Hutus par le pouvoir au Burundi, répondirent des représailles contre les Tutsis au Rwanda...

Les différences ethniques ont servi d'instruments aux groupes dirigeants. Dans leur volonté acharnée, et symétrique, de conserver le monopole de leur pouvoir, ils ont attisé et exploité à leur profit les ressentiments et les frayeurs légués, ou créés, par la colonisation, au prix de bains de sang répétés.

Le gendarme français, toujours prêt !

C'est l'impérialisme français qui allait bientôt prendre le relais.

Dans les années 1970, Giscard d'Estaing s'attachait à élargir la zone d'influence française en Afrique en direction des anciennes colonies belges : Congo devenu Zaïre, Rwanda et Burundi. L'Etat français s'érigeait en gendarme du continent et, dans la longue série de ses interventions militaires au secours des régimes dictatoriaux en place, il y eut notamment l'envoi de parachutistes au Zaïre de Mobutu, à deux reprises, en 1977 et en 1978. Le régime de Mobutu fut sauvé, sous le prétexte déjà de voler à l'aide des ressortissants français et belges.

Les minuscules Rwanda et Burundi, coincés entre le Zaïre protégé de l'Occident et la Tanzanie considérée comme dans le camp "progressiste", ne pouvaient être que des jouets aux mains des dirigeants impérialistes. C'est à cette époque, en 1975, que furent signés les "accords de défense" plus ou moins secrets entre la France et le Rwanda (entre autres pays africains) que le gouvernement français se dit aujourd'hui tenu de respecter.

Le soutien des différents gouvernements français n'a jamais manqué au général-dictateur Habyarimana, venu au pouvoir par un coup d'Etat en 1973. Même sans prétexte de "guerre froide". Et plus particulièrement depuis qu'il a été menacé par la guerre menée par le Front patriotique rwandais (FPR), c'est-à-dire depuis 1990 (la Belgique a alors - officiellement - suspendu toute aide militaire).

... et Mitterrand en 1982.

AFP

Il y a un aspect dans cette politique qui reste discret : c'est celui de la guéguerre qui se mène entre les puissances impérialistes, sur le dos des populations africaines. Le FPR est présenté comme une sorte de satellite de l'Ouganda, où il a sa base et avec les dirigeants duquel ses propres dirigeants ont été, ou sont encore, liés. Or, l'Ouganda se place, lui, dans la zone d'influence anglophone... dans laquelle il s'agirait donc de ne pas laisser tomber éventuellement un Rwanda où le FPR détiendrait le pouvoir...

La dictature d'Habyarimana sous haute protection

Héritier d'un pouvoir qui excluait tout partage avec des représentants de la clique rivale tutsie, le général Habyarimana a mené une politique systématique de division du pays, jouant en particulier sa région d'origine, le nord du pays, contre le sud.

C'est avec la caution franco-belge qu'il institua une politique de parti unique et une politique de discrimination reposant sur le fichage ethnique de la population, et que son pouvoir de plus en plus corrompu mena la répression contre tous ses opposants.

Il prétendait résoudre le problème de la population rwandaise en exil, mais aussi bien les tentatives des réfugiés de rentrer dans leur pays par la force que les tentatives de négociations échouèrent toutes.

C'est parmi ces réfugiés rwandais, spécialement en Ouganda, que le FPR a puisé le gros de ses forces, même s'il comprend aussi des opposants hutus. La guerre a commencé en octobre 1990 : l'armée des rebelles a envahi le nord du pays à partir de l'Ouganda, et Habyarimana a appelé au secours. Sous le prétexte, une fois de plus, d'évacuer les ressortissants étrangers, plusieurs centaines de paras français et belges ont été envoyés pour stopper l'offensive du FPR.

Les soldats français sont alors restés sur place, avec des réductions ou des augmentations d'effectifs en fonction des circonstances – ce qui est d'autant plus facile à réaliser que l'armée française est "pré-positionnée" en permanence en Afrique.

Et c'est avec la présence complice, sur le terrain, des représentants et des militaires français que, pendant ces trois années, les forces armées d'Habyarimana se sont livrées à une politique d'assassinats et d'exactions contre la minorité tutsie et contre les opposants quels qu'ils fussent. Une complicité active, consistant à aider, conseiller, encadrer, équiper et entraîner les troupes gouvernementales, mais aussi au besoin les milices para-gouvernementales d'extrême-droite. Voire à participer aux opérations, comme à nouveau en février 1993 quand les rebelles du FPR menacèrent la capitale, Kigali, et du même coup le régime. Il y eut alors jusqu'à 600 militaires français pour protéger leurs 400 compatriotes...

Des massacres annoncés

Le régime gagna un répit en 1993. Il avait commencé à employer le mot de "multipartis-

RRIS DE 100 ANS N IMPÉRIALISTE

me" (officialisé en juin 1991) et entamé des négociations avec les dirigeants du FPR à Arusha, une ville de Tanzanie. En août 1993, l'accord d'Arusha sembla devoir mettre fin aux trois années de guerre, en prévoyant un partage du pouvoir entre les cinq principaux partis reconnus, une intégration progressive des Tutsis, le retour des exilés, et plus tard des élections générales.

En réalité, le clan d'Habyarimana préparait la fuite en avant, pour ne pas dire que l'appui militaire français lui redonnait du poil de la bête. En 1992 et 1993 furent créées les milices ouvertement racistes et pogromistes anti-tutsis. Et les massacres organisés de Tutsis et d'opposants étaient déjà dénoncés par des organisations humanitaires en février 1993.

La perspective d'un quelconque partage pacifique du pouvoir n'allait pas tarder à s'évanouir, malgré l'accord d'Arusha.

Les événements de l'automne 1993 au Burundi ont sans doute contribué à accélérer les choses. On peut difficilement dissocier le sort des deux pays. Ne serait-ce que parce que la dictature y avait aussi les gouvernements français pour parrains, même si, là, ils contribuaient à faire durer la domination exclusive, mais inverse, de la minorité tutsie sur 80 % de Hutus écartés du pouvoir depuis l'indépendance.

Le multipartisme ayant été proclamé dans ce pays, des élections venaient de porter à la tête de l'Etat, pour la première fois, un président hutu. Celui-ci, Melchior Ndadayé, fut assassiné le 21 octobre 1993, à peine cinq mois après le scrutin, par des commandos de l'armée qui continuait d'être comme auparavant aux mains des Tutsis. Immédiatement, une série de ministres hutus étaient aussi assassinés.

En quelques heures, des pays sans hutus, qui avaient massivement voté pour Ndadayé, se soulevèrent et se vengèrent en tuant des voisins tutsis ; et l'armée, elle, "pacifia" les campagnes en massacrant massivement les populations civiles, hutues cette fois. Ce qui est peut-être le plus significatif, c'est que cette armée entreprit d'éliminer systématiquement tous les cadres que le parti vainqueur des élections avait mis en place.

En une semaine, plus de 700 000 personnes, sur une population de moins de six millions d'habitants, durent fuir dans les pays voisins, et l'estimation du nombre des morts varie : 100 000, selon Amnesty International. Les populations hutues et tutsies, qui cohabitaient encore jusque-là, ont commencé à se regrouper par ethnies.

Tout cela, qui n'a suscité à l'époque dans les milieux officiels que quelques pleurs hypocrites sur la "démocratie burundaise" mort-née, a contribué à exciter les réflexes de solidarité entre Hutus contre les Tutsis en bloc, au Rwanda où affluèrent alors une bonne partie des gens en fuite.

Militaire et milicien pro-gouvernementaux. AFP

Et les bandes du clan d'Habyarimana ont pu largement exploiter le drame, pour appeler à des représailles contre les Tutsis du Rwanda, pour aggraver la peur face à une éventuelle victoire militaire du FPR, et manipuler tout simplement les instincts de survie dans une population très encadrée, afin de préparer et d'inciter à une extermination préventive.

En tout cas, lorsque, le 6 avril dernier, Habyarimana était assassiné dans le cadre d'un accident d'avion (en même temps d'ailleurs que le nouveau président du Burundi, un Hutu remplaçant son prédécesseur Ndadayé déjà assassiné) – et on peut se poser bien des questions à propos des commanditaires de cet attentat – c'est presque simultanément que les combats se déclenchaient. L'armée gouvernementale rwandaise, la garde présidentielle, les membres des milices surtout, "escadrons de la mort" ou "réseau zéro", étaient pour leur part à pied d'oeuvre, listes en mains, pour procéder à leur chasse à l'homme contre l'opposition hutue comme contre la population tutsie.

Christiane LE GUERN

Les interventions du gendarme impérialiste français en Afrique noire indépendante

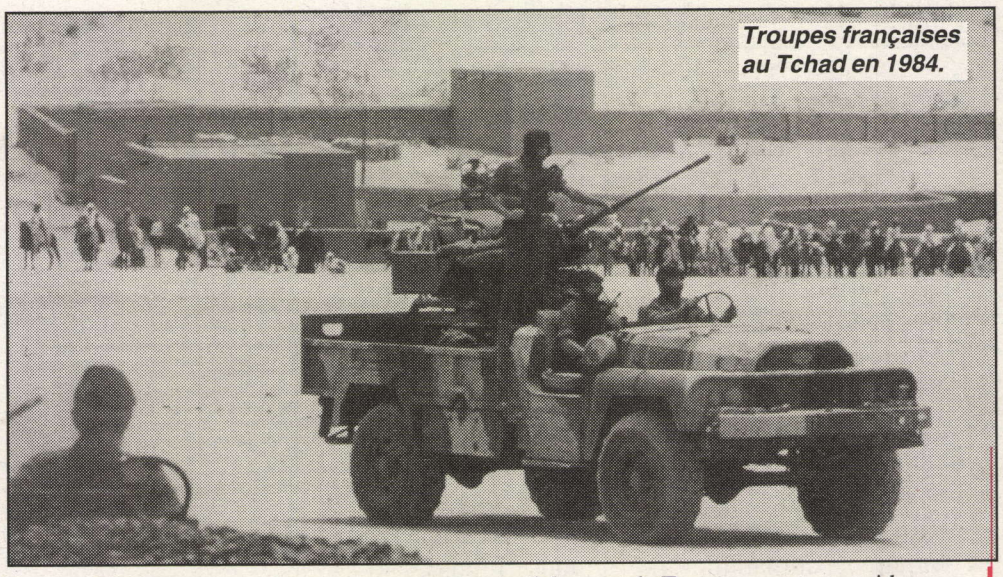

Troupes françaises au Tchad en 1984. Moscara/Gamma

Cameroun 1960
Campagne de répression de l'armée française pour "casser" le soulèvement de quelque 400 000 paysans bamilékés, et l'UPC, afin d'installer plus solidement au pouvoir le dictateur Ahidjo. Les troupes d'intervention ne repartirent qu'en 1963.

Gabon 1964
Le dictateur Léon M'Ba menacé par un putsch militaire, les parachutistes français sont envoyés à son secours, depuis Brazzaville et Dakar.

Tchad, le début d'une longue série
- De 1968 à 1972, au secours de Tombalbaye (dont le conseiller financier s'appelle François Giscard d'Estaing), contre la rébellion du Frolinat qui contrôle le Tibesti.
- En 1977-78, un corps expéditionnaire avec Mirage et Jaguar au secours du général Malloum. Les troupes françaises ne se retirent qu'en 1980.

Djibouti 1967, 1974, 1976, 1977

Mayotte 1977, 1978

Mauritanie 1968, 1977, 1978, 1980
Intervention française pour faire la chasse au Front Polisario, et veiller aux intérêts capitalistes dans les mines de fer de Zouérate.

Zaïre (la France de Giscard a étendu sa "protection" aux anciennes colonies belges)
- 1977 Intervention aéroportée franco-marocaine contre la sécession de la province du Shaba.
- 1978 2e guerre du Shaba. Les paras français à Kolwezi, officiellement pour rapatrier quelque 2 000 ressortissants européens.

Centrafrique 1979
Opération "Barracuda" : 1 000 parachutistes atterrissent à Bangui, à partir de la France et du Gabon, pour remplacer Bokassa 1er, empereur. Après les massacres d'écoliers révélés par Amnesty International, il devenait compromettant.

Après 1981, la gauche au gouvernement a mené la même politique

Tchad -1983 : Opération "Manta". 3 000 soldats, français et zaïrois, au secours de Hissen Habré, contre Goukouni Oueddeï, soutenu par la Libye.
-1986 : retour de la France au Tchad.
-Avril 1990 : des renforts pour Hissen Habré, depuis la Centrafrique et Carcassonne, contre une nouvelle dissidence.

Togo 1986
Quelques dizaines de militaires au secours d'Eyadéma.

Comores novembre 1989
Une mission de 200 hommes est envoyée après l'assassinat du président Abdallah...

Gabon mai 1990
Après des émeutes populaires, envoi des paras sous prétexte de "protéger les ressortissants français", mais en réalité les intérêts de Bongo et de Elf.

Rwanda octobre-novembre 1990
Sous couvert de "mission humanitaire", plusieurs centaines de soldats français et belges au secours du régime Habyarimana menacé par une offensive du Front patriotique rwandais (FPR) à partir de l'Ouganda. Le régime invoque une "agression extérieure".

Zaïre octobre 1990
Lors des violentes émeutes de soldats à Kinshasa, intervention de soldats français et belges sous prétexte d'évacuer les ressortissants étrangers.

Djibouti novembre 1991
Face à une offensive de maquisards dans le nord du pays, la France apporte son aide en déployant des troupes le long de la frontière avec l'Ethiopie.

Togo décembre 1991
Pustch militaire : la France envoie des militaires en surveillance proche, au Bénin.

Tchad janvier 1992
De nouveaux renforts armés, pour soutenir cette fois Idriss Déby contre Hissen Habré (l'inverse d'avril 1990, soit deux ans avant !).

Somalie 1992-1994
2 500 soldats français dans le cadre de l'opération "Restore hope".

Rwanda - juin 1992
La France envoie des renforts à ses soldats stationnés sur place.
- Février-mars 1993 : la France dépêche de nouvelles troupes pour se substituer à l'armée rwandaise en déroute et barrer l'accès de la capitale, Kigali, au Front patriotique rwandais - soit 600 militaires pour protéger 400 compatriotes...
- Avril 1994 : 500 parachutistes, opération d'évacuation du pays des ressortissants étrangers.

La succession de Delors

CORFOU, OU L'EUROPE DES RIVALITÉS ÉTATIQUES ET POLITICIENNES

AFP

Les chefs d'Etat à Corfou. Chacun regarde dans sa propre direction...

A défaut de se mettre d'accord sur le nom du remplaçant de Delors à la présidence de la Commission Européenne, les chefs d'Etat des douze membres de l'Union n'auront pas tout perdu – le luxe et la splendeur de Corfou, aux frais de la princesse, ça n'est sûrement pas si déplaisant. Et de toute façon, d'ores et déjà, d'autres réunions sont prévues en juillet pour tenter de sortir de cette impasse.

Au finish, c'est le britannique John Major qui a tout fait capoter en s'opposant, seul contre tous, à la nomination du Premier ministre belge Dehaene – puisque la règle du jeu est l'unanimité. Moyennant quoi, toutes les capitales européennes peuvent rejeter vertueusement la responsabilité de cette comédie inachevée sur Londres.

Voire. La petite manoeuvre franco-allemande consistant à prendre position brusquement pour Dehaene à une semaine du sommet de Corfou, alors que la succession était ouverte depuis des mois, n'avait certainement rien d'innocent. Pas plus que la contre-attaque italo-espagnole derrière le nom du Premier ministre hollandais Ruud Lubbers ou la tentative anglaise de glisser dans la course le nom de Leon Brittan, un membre de la Commission sans doute, mais surtout un fidèle entre les fidèles du régime conservateur de John Major.

Ce n'est pas pourtant que le choix du président de la Commission représente en soi un tel enjeu. Après tout ses pouvoirs ne vont pas au-delà des pouvoirs de la Commission elle-même qui sont fort limités, tant il est vrai que chaque Etat-membre dispose de multiples clauses d'exception et moyens procéduraux pour retarder, ignorer voire empêcher les décisions qui leur déplairaient.

D'ailleurs, entre Dehaene, Lubbers et Brittan, il n'y a pas de différence quant au fond de la politique à suivre. Tout au plus chacun de ces messieurs a-t-il des loyautés différentes envers tel ou tel clan de l'Union, loyautés qui peuvent être d'ailleurs aussi fluctuantes que le sont les contours mêmes de ces clans.

Cela ne veut pas dire d'ailleurs que d'autres facteurs n'ont pas pesé dans la balance. Si Major a tenu ainsi à réaffirmer, d'une façon aussi spectaculaire que symbolique, la détermination de son gouvernement à imposer son veto au reste de l'Europe quand il le juge bon, c'est aussi pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'Europe.

Et nul doute que Major n'a pas été le seul, parmi les chefs d'Etat et de gouvernement européens, à prendre en compte ainsi ses intérêts politiciens domestiques. Mais quoi qu'il en soit, que ce soit pour des motifs politiciens de cet ordre, ou du fait des rivalités entre Etats et du désir de chacun d'eux de modifier le rapport de force en sa faveur au sein des institutions européennes, cette élection manquée ne fait que refléter ce qu'est réellement l'Union - un champ clos où les gouvernement s'affrontent pour défendre leurs propres intérêts et ceux de leurs Etats.

François ROULEAU

UNE SPÉCULATION FORTE DE CAFÉ

Le cours de l'arabica a flambé aux Bourses de Londres et de Rio. En l'espace d'un week-end, la tonne d'arabica livrable en septembre a vu son prix bondir de 25%. Officiellement, on incrimine les gelées qui auraient frappé des plantations brésiliennes. Mais les variations climatiques ne constituent qu'un aspect secondaire du phénomène. Si le marché du café est devenu si nerveux, c'est qu'il constitue l'un des secteurs prisés par les opérateurs financiers qui spéculent sur les marchés à terme. Depuis quelque temps, le café, comme de nombreuses autres matières premières, constitue une cible privilégiée pour les spéculateurs.

A la fin des années quatre-vingts, le prix du café, comme bien des matières premières, avait chuté au point qu'en 1989, sa cotation avait dû être suspendue. Pour relancer le prix, des mesures avaient été prises pour en réduire les stocks. Des planteurs brésiliens se sont reconvertis dans d'autres cultures plus attractives. La surface des terres brésiliennes plantées en caféiers a diminué de 25%.

La réduction de l'offre a contribué à relever le prix des matières premières. Pour le café, la flambée a été rapide. C'est ce qui a attiré l'attention des spéculateurs qui en ont fait bientôt leur valeur vedette. Les grands fonds d'investissement financier qui voyagent sur toute la planète en quête de profits juteux ont été d'autant plus alléchés que les placements boursiers semblent ces temps-ci plus incertains.

Moura/Gamma

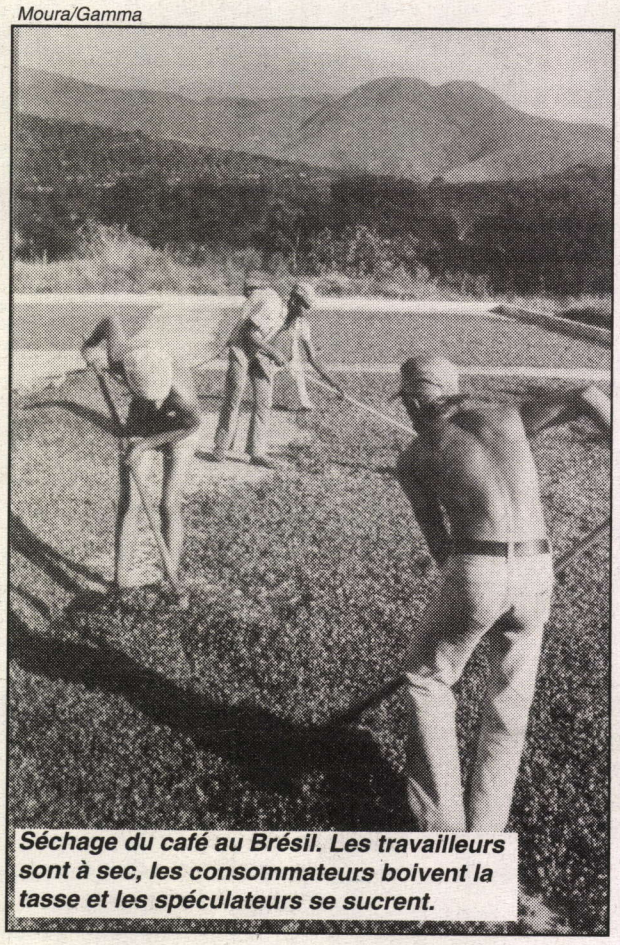

Séchage du café au Brésil. Les travailleurs sont à sec, les consommateurs boivent la tasse et les spéculateurs se sucrent.

L'arrivée massive de capitaux dans ce secteur a lancé la spirale spéculative. C'était d'autant plus facile à mettre en place que ces marchés fonctionnent comme dans une sorte de loterie : on y propose un prix à l'avance pour des produits dont on escompte que le prix augmentera au moment où l'on réglera la facture, afin d'empocher la différence. Un pari en quelque sorte. Mais les joueurs ne sont pas inactifs. Ils peuvent, par des rumeurs, des mouvements de capitaux, en jouant sur l'offre et la demande, et autres combines, peser sur l'évolution des prix. Un poker où ils gagnent le plus souvent, perdent quelquefois. Mais dans tous les cas, ceux qui sont sûrs de se retrouver les perdants, ce sont les ouvriers agricoles des grandes plantations, les petits planteurs et, bien sûr, les consommateurs.

En quelques semaines, à cause de la spéculation, le café vient de retrouver un prix si élevé que les négociants qui achètent du café pour le commercialiser sont en train de lever le pied car, devant ce mouvement intempestif de hausse, ils préfèrent attendre que les prix retrouvent un cours normal.

Et, du coup, les producteurs s'alarment maintenant et craignent que cette flambée spéculative, au lieu d'un bon coup financier, se transforme en une catastrophe en réduisant le volume du café vendu. Car, vu son prix élevé, sa consommation devient tout d'un coup inaccessible dans des régions pauvres comme le Maghreb où son faible prix antérieur avait permis au café brésilien de s'implanter. En France, on prévoit déjà deux hausses du café qui pourraient porter, en septembre, le "petit noir" au comptoir à 7 F : une petite spéculation qui s'alimente de celle des gros capitalistes. Car, là encore, les cafetiers ont tendance à anticiper la hausse et à se garantir en prenant des marges confortables.

En très peu de temps, sur une denrée comme le café, les spéculateurs viennent de montrer comment leur intervention parasitaire peut mener à une catastrophe qui entraînerait bien du monde avec elle, mais à coup sûr les plus pauvres.

Jacques FONTENOY

Souscription pour les élections européennes

Elle a atteint à ce jour la somme de

865 407 F

Uniroyal - Clairoix (60)

C'EST LE RAS-LE-BOL ET LA GRÈVE !

LO

Depuis le mercredi 22 juin au soir, Uniroyal est en grève. Le mouvement a démarré avec l'équipe du soir, et d'assemblée générale en assemblée générale, à chaque prise d'équipe, environ 80 % à 90 % des travailleurs de production ont voté la grève. Comme l'usine tourne selon un système compliqué "4 x 6", quatre équipes de 6 heures qui sont par roulement du matin, de l'après-midi ou de nuit, et que chaque équipe compte de 150 à 200 personnes, cela représente environ 700 grévistes sur 900 travailleurs de production. La production est arrêtée. Seuls les employés, techniciens et agents de sécurité, au nombre de 300 environ font acte de présence. Sous les quolibets des grévistes, pour certains d'entre eux.

Les revendications mises en avant sont : *"Non aux 45 heures", "Embauche de tous les intérimaires", "1500 F pour tous".*

La direction s'est payé le culot d'assigner en référé, devant le tribunal d'Instance, trois grévistes actifs et par ailleurs délégués du personnel CGT, sous le motif – entre autres – qu'ils n'auraient pas soumis leurs revendications préalablement au démarrage de la grève. Indépendamment du fait qu'il n'y a aucune obligation à le faire, car le préavis légal n'existe pas dans le privé, la direction connaissait par cœur ces trois revendications. C'est précisément elle qui a fait monter le mécontentement d'un cran en annonçant des *"postes supplémentaires"*, soit un passage de l'horaire hebdomadaire de 36 à 45 heures, pour les mois de juillet et août.

Le roulement en "4 x 6" est déjà dur à tenir, et la direction avait réussi à l'imposer, il y a quelques années, en insistant sur la maigre contrepartie qui consistait à ne travailler "que" 36 heures. Elle voudrait maintenant revenir là-dessus. Par ailleurs, les mois d'été sont les pires, car la température, déjà élevée dans les ateliers en temps ordinaire, peut atteindre 40° et plus. Travailler 45 heures, par la canicule d'aujourd'hui, a été la goutte d'eau, de sueur, qui a fait déborder le vase.

C'est donc la grève. Des assemblées générales ont lieu à 14 heures et à 23 heures et ont réuni de 200 à 700 personnes, selon le jour et les heures. Par-delà telle ou telle revendication, la raison de la grève, c'est le ras-le-bol de la situation générale qui impose à ceux qui travaillent de le faire dans des conditions toujours plus dures. Et le fait que la direction réponde à l'augmentation de commande de pneus par une augmentation de l'horaire de ceux qui travaillent, au lieu d'embaucher, à commencer par les quelque 40 intérimaires qui sont dans l'usine, a tout particulièrement scandalisé.

Pendant le week-end des 25 et 26 juin, un comité de grève de plus d'une vingtaine de travailleurs représentatifs des différents secteurs et équipes de l'usine a été proposé et élu en assemblée générale. Ce comité est actif et continue à s'élargir.

Cela s'est vite su qu'il y avait la grève à Uniroyal, qui est une des plus grosses entreprises de la région de Compiègne. Sept jours après le démarrage du conflit, les grévistes commencent à se répandre pour faire connaître leur mouvement. Ils ont commencé par les automobilistes de passage sur les axes proches de l'usine, avant d'aller s'adresser à la population de Compiègne, distante de quelques kilomètres.

La direction d'Uniroyal, elle, est sur les dents. Le jeudi 23 juin, c'était des propos menaçants et arrogants de chefs et directeurs. Le lendemain, elle en avait déjà rabattu et, lors d'un CE extraordinaire, annonçait pour tenter de désamorcer le conflit qu'elle annulait ses *"postes supplémentaires"*, c'est-à-dire que la revendication n° 1 était accordée... à condition de reprendre aussitôt le travail. Un jour, ce sont les menaces faites aux grévistes, puis le procès gagné en référé contre trois d'entre eux, qui ont aussitôt fait appel. Le lendemain, ce sont des lamentations sur l'entreprise qui, travaillant à flux tendu, ne pourrait plus répondre aux exigences de ses clients, menacerait de fermer ou d'envoyer tout le monde travailler en Tchécoslovaquie si la grève continuait !

Mais la seule issue vraiment sérieuse, c'est d'obliger la direction d'Uniroyal à se dégonfler, et de la contraindre à satisfaire toutes les revendications des travailleurs.

Correspondant LO

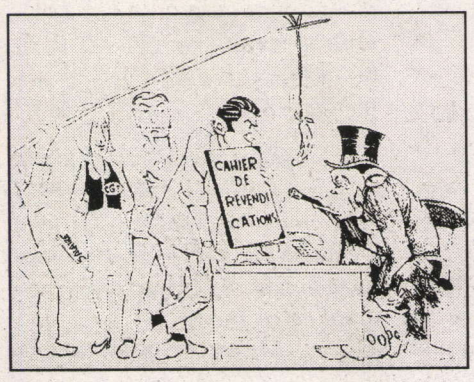

◀ *Comme l'illustrait le dessin d'un tract CGT du 13 juin dernier : ce n'est pas que la direction n'était pas au courant des revendications. Mais c'est que le singe faisait la sourde oreille !*

Ils ne sont pas rassurés, dans les milieux patronaux !

Certains patrons de la région expriment ouvertement leur crainte d'une contagion, en particulier celui de l'entreprise Lajous-Industries (quelque 600 personnes qui fabriquent des pièces détachées pour l'industrie automobile) . La grève à Uniroyal a éveillé la sympathie et donné envie d'en faire autant à un certain nombre de travailleurs. Mais quand des délégués CGT ont annoncé une réunion d'information du personnel, chose assez rare il est vrai dans cette entreprise, et que l'idée de grève a commencé à circuler, le patron a convoqué la CGT et réussi à convaincre certains de ses dirigeants d'annuler tous leurs projets en échange de quelques promesses. Le syndicat CGT de Lajous a alors décommandé ce qui était prévu, par un tract à tout le personnel, où les arguments patronaux étaient repris.

On peut y lire en effet, en début et en fin:

"Suite à la décision de faire une réunion d'information de tout le personnel, la direction a provoqué une réunion extraordinaire de tous les élus DP et CE.

La direction met en garde l'ensemble des élus des conséquences dramatiques que pourrait entraîner cette heure d'information syndicale si celle-ci aboutissait sur un mouvement, car ne serait-ce que 8 heures de grève suffiraient à faire perdre à l'entreprise des marchés importants, ce qui entraînerait des licenciements à court terme, car étant à court de stock cela entraînerait l'arrêt immédiat de certaines productions. (...)

Dans l'immédiat, l'heure d'information syndicale prévue le mardi 28 juin de 13 heures à 14 heures n'a plus lieu d'être et la direction reste ouverte suivant l'évolution de l'activité de l'entreprise.

Salutations syndicales."

Cela dit, la rumeur dit aujourd'hui que les bas salaires de Lajous se verraient accorder quelque 80 F d'augmentation ou plus. Si cela se confirme, c'est déjà un premier résultat de la grève à Uniroyal !

CRVA - Massy (91)

SIXIÈME SEMAINE DE GRÈVE

A Massy, la totalité du personnel du service "expédition" du Centre de Répartition et de Vente des Annuaires, branche de France Telecom unique au niveau national, est en grève depuis maintenant plus de cinq semaines.

A l'origine du conflit, la nouvelle classification mise en œuvre ces derniers mois, et qui relègue au plus bas de l'échelle une quarantaine d'agents, sur un effectif total de 130 à Massy. Ils se sont résolument lancés dans la lutte pour obtenir le niveau 1-3, qu'ils jugent plus conforme à leur travail...

Ces systèmes de classification constituent un moyen de diviser les salariés. Au CRVA, comme ailleurs. Mais, à travers cette nouvelle classification, c'est la reconnaissance de leur travail qui est en jeu. D'autant que France Telecom ne cache pas son désir de sous-traiter ce genre de prestations.

Les travailleurs en grève, non soutenus par la CFDT, majoritaire localement, ont pris l'initiative de bloquer le fonctionnement du service, et d'installer un piquet permanent (nuit et jour, sept jours sur sept). Une, voire deux assemblées générales par jour décident de l'action à mener, les travailleurs restent maîtres des décisions prises.

Des délégations de grévistes sont allées rencontrer les travailleurs d'autres entreprises de la zone (SNCF, RATP, Cegelec, Bull, Imprimerie Jean Didier), ainsi que les agents des centres et agences France Telecom de la région. Ils ont diffusé des tracts et organisé des collectes de solidarité, qui ont rencontré partout un bon accueil.

Après quatre semaines de refus total de la direction d'engager la discussion, elle a mis en place un "groupe de travail" qui se réunit pour formuler des "propositions concrètes", qui doivent être transmises au directeur du Service national des annuaires des Télécoms, qui se retranche derrière l'avis de la Commission mixte de concertation nationale, commission paritaire sans pouvoir réel, pour ne pas répondre aux grévistes.

Si les rencontres avec cette commission n'apportent pas satisfaction, les grévistes sont décidés à poursuivre et durcir leur mouvement.

Correspondant LO

Raffinerie BP (Martigues - 13)

PAGAILLE MEURTRIÈRE

Deux morts au travail

Le site de BP était en période de "grand arrêt" depuis le 1er juin.

Un arrêt qui a commencé de façon dramatique puisque le samedi 4 juin, le feu éclatait dans une tour de cracking, faisant deux morts et cinq blessés graves parmi les travailleurs qui en assuraient l'inspection préalable à la révision. Pourtant l'un des directeurs avait déclaré que cette fois, comme la fois précédente, cet arrêt se ferait "sans sparadrap". Prévision tragiquement démentie.

AFP

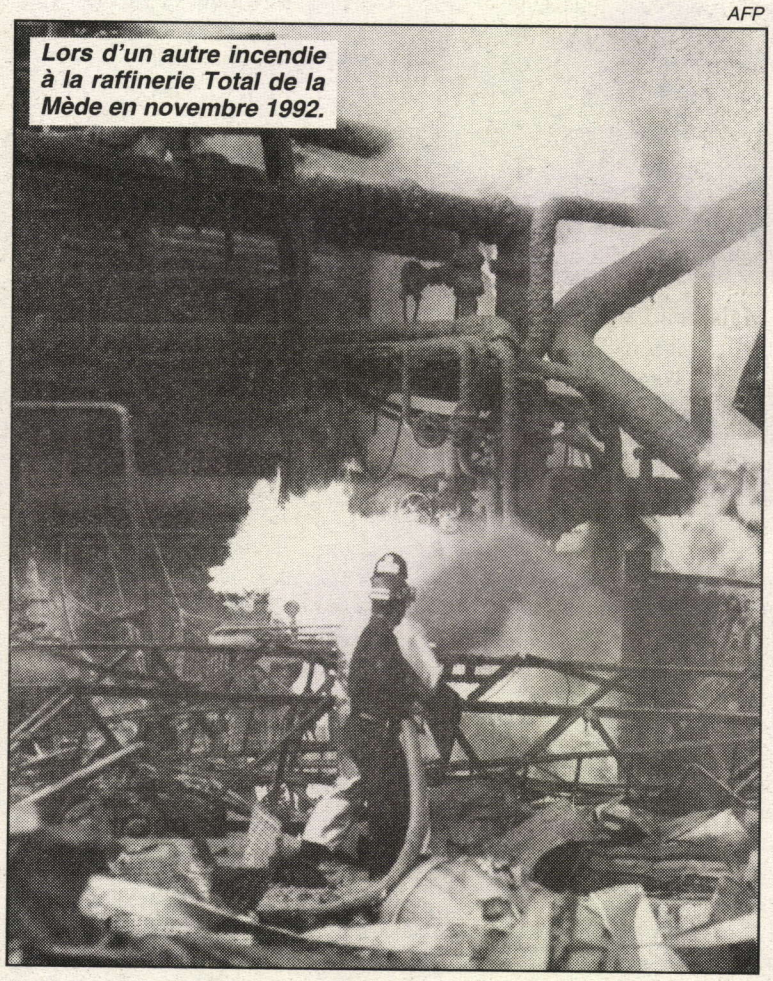

Lors d'un autre incendie à la raffinerie Total de la Mède en novembre 1992.

Un des travailleurs qui ont trouvé la mort dans l'incendie était considéré par la direction comme quelqu'un de très pointilleux sur la sécurité. La seconde victime travaillait en contrat à durée déterminée.

Le feu proviendrait de l'auto-inflammation de sulfure de fer attisée par un fort mistral qui soufflait ce jour-là. La fournaise était telle que les pompiers appelés n'ont pu pénétrer dans la tour que pratiquement trois heures après.

Cette tour est haute de 72 mètres. On y monte par des échelles successives décalées à chaque palier pour éviter les chutes. Ces chicanes ont constitué un piège lors de l'incendie car, dans la fumée, les ouvriers n'arrivaient pas à trouver l'échelle pour s'échapper.

Une réduction des effectifs permanents...

Ce "grand arrêt" a lieu tous les quatre ans. La raffinerie arrête alors la plupart des unités pour procéder à une rénovation et à une inspection partielle du site. L'effectif, qui plafonne habituellement à 465 personnes en 3×8, se trouve d'un coup gonflé à plus de 1200 personnes. Une foule d'entreprises déferlent sur le site pétrolier.

Les pétroliers ont en effet diminué leurs effectifs et l'entretien, autrefois assuré par des travailleurs de la société BP est aujourd'hui sous-traité. Sur le site il y a des sous-traitants intégrés dans des équipes BP depuis des années, mais aussi des ateliers entiers de mécanique, de tuyauterie, d'entretien, occupés entièrement par des entreprises extérieures. Entre les ouvriers de BP et les ouvriers sous-traitants qui travaillent ensemble toute l'année une solidarité s'est installée et, malgré les différences entre les payes, les avantages sont à peu près semblables pour tous en ce qui concerne les cantines, vestiaires et l'utilisation des locaux. Tous ces travailleurs connaissent bien le site, ses dangers, et les mesures de sécurité à respecter.

... qui accroît encore le danger en période d'arrêt

Il n'en est pas de même pendant les arrêts lors de l'arrivée massive des travailleurs d'entreprises sous-traitantes recrutés uniquement pour cette période. La formation obligatoire de sécurité pour pouvoir pénétrer sur le site est au minimum de deux jours et demi. Cela n'est pas suffisant pour que les travailleurs connaissent bien l'ensemble du chantier qu'ils n'ont pas visité, dont ils ne savent pas précisément ce qui est en fonctionnement ou pas, quelles sont les tuyauteries raccordées et à quoi, etc.

Cette fois-ci il était tellement évident qu'avec l'arrêt la sécurité allait diminuer que certains des permanents et des sous-traitants présents à l'année se sont débrouillés pour prendre des congés ou s'absenter du site.

Il y a bien des plans de prévention des risques. Lors de réunions obligatoires le maître d'oeuvre (BP) a énuméré les dangers prévisibles, les moyens de les conjurer, menacé de passage surprise d'audit qui notera, afin d'éliminer les entreprises sous-traitantes les moins bien notées.

A cela s'est ajoutée l'absence quasi totale de coordination. Les échafaudeurs par exemple avaient bien un planning, mais on a pu voir des chefs qui, sans tenir compte des travaux en cours, les envoyaient démonter des structures avant même qu'elles aient été utilisées !

De plus, les travailleurs de BP chargés des travaux durant l'arrêt n'ont rien à voir habituellement avec ce qu'ils ont été chargés de superviser. Ainsi a-t-on vu attribuer la direction du travail sur les tours et les ballons à un responsable des achats, et la direction des échafaudeurs et des électriciens à un magasinier.

A BP à Martigues, la même désorganisation a continué après l'accident. Le lundi suivant l'accident personne n'a travaillé sur le site. Mais dès le mardi les divers chefs d'arrêt, notamment au FCC, une autre unité du site, essayaient de nouveau de tenir leur planning.

BP n'est pas seul à agir ainsi. Partout le matériel des raffineurs est usé et ils l'entretiennent le moins possible en camouflant cela dans des arrêts restreints où rien ne peut vraiment être vérifié à fond. *"Advienne que pourra : si ça a tenu, ça tiendra encore"* s'entend-on répondre souvent quand on pose des questions précises.

Correspondant LO

Cézus Chimie Jarrie (Région de Grenoble)

L'arroseur arrosé

A Cézus, suite à une visite effectuée le dimanche à l'usine, le directeur avait déclaré que les travailleurs n'étaient pas surchargés de travail. La preuve, d'après lui : les bardeurs n'étaient plus à leur poste de travail à 10 h 30. En fait, les bardeurs étaient toujours au travail, mais sur le crassier, où le directeur, peu au courant de ces choses, n'eut pas l'idée d'aller les voir.

Par contre, les travailleurs ont pris la peine de débarquer dans son bureau pour lui demander des comptes sur ses déclarations bidon. Le directeur n'a plus eu qu'à s'excuser platement. Pan sur le bec !

Correspondant LO

Hôpitaux

LA SÉCURITÉ EN QUESTION

Ces dernières semaines, plusieurs hôpitaux publics ont fait la Une de la presse.

A Libourne et à Rochefort, où des parents ont porté plainte suite à la mort de leurs enfants il y a quelques mois.

Et à Orléans où deux personnes âgées sont décédées aux Urgences, faute de soins. A Orléans, la négligence de certains médecins est mise en cause...

Mais au-delà de l'aspect local, quoi d'étonnant que les conditions de sécurité se dégradent, lorsqu'on voit l'acharnement des gouvernements successifs, ces dernières années, à tout restreindre à l'hôpital, aussi bien le personnel que le matériel ?

On ne peut tout faire avec l'argent public : enrichir les Pineau-Valencienne, ou construire des porte-avions nucléaires à 70 milliards de francs, et faire tourner correctement les services publics.

Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière, *hôpital Saint-André - Bordeaux

LO

Case (Vierzon - 18)

REPRISE MOUVEMENTEE APRES UN MOIS DE GREVE

Après 31 jours de grève avec occupation, nous avons repris le travail lundi 27 juin. Nous avons tous le sentiment d'avoir fait reculer une direction qui, jusque-là, ne voulait pas parler de ce qu'elle nous donnerait à la fermeture de l'entreprise. Elle attendait sans doute le dernier moment pour nous imposer, quand elle n'aurait plus besoin de notre travail, un licenciement en déboursant le minimum.

En nous mettant en grève plusieurs mois avant la fermeture, nous l'avons obligée, alors qu'elle souhaitait encore nous faire produire un maximum de matériel, à reculer et à s'engager à payer.

Finalement, elle nous accorde une enveloppe de 142 000 F net, non imposables, en plus des indemnités légales. Et c'est avec le moral et la tête haute que nous sommes retournés à l'usine, mais pas encore vraiment au travail, puisque le lundi, nous étions plus de 50, dans les bureaux, à parler à deux doigts des moustaches à certains cadres et au directeur.

C'est le vendredi 24 que tout s'est joué.

A 5 heures du matin, les CRS investissaient les bureaux que nous occupions depuis un mois, tandis que les gardes mobiles se déployaient, eux, derrière l'usine autour du parc de stockage des backoes (tracto-pelles). Les 20 occupants du matin pouvaient difficilement faire face à tous ces hommes casqués, bottés et armés qu'envoyaient le préfet et le ministère, sur demande de la direction.

Dans la matinée, par contre, nous nous sommes regroupés à plus d'une centaine devant le parc des backoes pour empêcher les camions, qui venaient évacuer les backoes stockés, de rentrer. Un affrontement bref mais violent avec les gardes mobiles ne nous a pas permis de bloquer les camions. Mais un pare-brise a volé et les chauffeurs commençaient à se poser des questions. Et tout au long de la matinée, rejoints par des travailleurs d'autres entreprises et des Vierzonnais, nous avons intercepté des camions. Si bien que, les chauffeurs les abandonnant, le responsable du transport décida d'arrêter le déménagement qui ne se passait pas comme il l'avait prévu.

Parallèlement, la direction annonçait qu'elle était prête à négocier en milieu d'après-midi.

La délégation syndicale annonçait à 17 heures les résultats de l'entretien, en les présentant comme "l'ultime proposition" : l'enveloppe passait de 122 000 F à 140 000 F, le reste des propositions étant quasiment inchangé : 2 000 F de prime de reprise, 17% mensuels de prime en cas de résultats "en quantité et en qualité" dans la production des backoes.

L'assemblée des grévistes était très hésitante, ne reprenant pas l'idée avancée de continuer encore, pour faire céder plus. Mais beaucoup pensaient qu'il ne fallait pas dire oui du premier coup, avec, en plus, les CRS dans l'usine.

Finalement, alors qu'une manifestation se déroulait dans les rues de la ville, regroupant 400 à 500 personnes, la délégation était renvoyée avec pour mission d'essayer d'obtenir plus. Mais la plupart des grévistes les plus combatifs allaient rentrer chez eux, acceptant tacitement l'accord qui a finalement été entériné par une assemblée réduite, le soir, à 21 h 30.

Le lundi, les discussions se multipliaient sur le rôle des CRS, du préfet, mais aussi, bien sûr, tous s'interrogeaient sur le fait qu'on aurait peut-être pu obtenir plus. Si bien que la chaîne n'a pas repris et qu'un peu partout les chefs rasaient les murs.

C'est un mois de grève qui a payé. Et il n'est pas dit que d'ici à la fermeture, la direction n'ait pas d'autres surprises.

Correspondant LO

Fonderies de Meaux Devau-Werts

GREVE : LE PATRON RECULE

Ces informations nous ont été fournies par des travailleurs des Fonderies de Meaux.

Aux Fonderies de Meaux, nous sommes environ 150 salariés, dont 115 à la production. Nous fonctionnons en équipe, huit heures par jour, à travailler du métal en fusion, pour fabriquer des pièces d'outillage industriel. Le tout pour moins de 6 000 francs par mois, primes comprises, avec plusieurs années d'ancienneté.

A une réunion du CE le vendredi 10 juin, le patron annonçait qu'il n'y aurait pas d'augmentation des salaires en 1994 !

Cette nouvelle provoqua la colère et, lundi 13, l'idée de se mettre en grève fit son chemin dans les ateliers.

D'ailleurs, il y a un peu plus de deux ans, le patron avait joué le même tour, et nous avions unanimement répondu par la grève. Le patron avait alors cédé sur 6% d'augmentation des salaires. Tous nous avions gardé cette grève en mémoire.

Donc, dès le mardi 14 juin au matin, quelques gars cessaient le travail et allaient toujours plus nombreux d'atelier en atelier. Bientôt, toute la production était arrêtée.

En assemblée, nous sommes très vite tombés d'accord pour exiger 4% d'augmentation pour tous, en plus du rattrapage du coût de la vie. Et puis, beaucoup avaient envie de demander des comptes au patron, qui justifiait le blocage de nos salaires avec des complaintes sur la "concurrence sévère" et la réduction du chiffre d'affaires. En réalité, chacun savait que les Fonderies de Meaux avaient racheté récemment une fonderie concurrente, "La Fontaine".

Nous avons contraint le patron à venir s'expliquer devant l'assemblée des grévistes. Il tenta de nous apitoyer sur les difficultés de l'entreprise, liées au *"niveau trop élevé des salaires ouvriers"*, d'après lui ! Ses pleurnicheries ne suscitèrent que des rigolades du genre : *"Mais au fait, combien gagnez-vous, monsieur ?"*

Au bout de quatre heures de grève, le patron cédait sur 2% d'augmentation de salaire, en plus de l'indice INSEE, y compris pour les employés de bureau, qui n'avaient peut-être pas fait grève mais qui avaient tout de même exprimé leur sympathie pour notre mouvement. Il cédait aussi sur le principe d'une réunion mensuelle, réunion où tout le monde pourra dire ce qui ne va pas.

Enfin, trois délégués ont fait appel à un expert financier, parce que certains d'entre nous voulaient voir écrit noir sur blanc les mensonges du patron concernant les prétendues difficultés de l'entreprise.

Nous avons fait reculer le patron sur le blocage des salaires, et cela grâce à notre lutte.

Kléber (Nevers - 58)

NON AUX LICENCIEMENTS

LO

En avril 1994, la direction de Kléber a annoncé 291 licenciements (Kléber, c'est-à-dire Michelin, propriétaire à 96%) : 197 à Decize et 94 à Nevers. Les éventuels départs en FNE ou préretraites progressives, cette fois-ci, ne couvrent pas toutes les suppressions d'emplois.

En douze ans, c'est le huitième "plan social". Sur les trois dernières années, il y a eu déjà 541 licenciements.

Aujourd'hui la direction justifie sa décision par la baisse de son chiffre d'affaires et par la baisse des commandes dans le marché automobile. Certes, en début d'année 1994, il y a eu une baisse de production. Mais depuis ça n'arrête pas d'augmenter. A Nevers depuis la mi-juin, c'est-à-dire après l'annonce des licenciements, il y a des heures supplémentaires tous les samedis matin et même les samedis après-midi aux Tuyaux-auto et à Caoutchouc-métal. En fait, la direction ne se donne même pas la peine de cacher son intention d'augmenter la productivité.

D'ailleurs, selon ses propres documents, les Tuyaux-auto, le Caoutchouc-métal et même les Courroies dégagent des profits suffisants.

Mais Kléber a des dettes... auprès de Michelin et des banques (liées à Michelin ? On peut se le demander, car ce ne serait pas étonnant). Et, sur les 89 millions de pertes que la direction annonce pour 1993, il y a les 65 millions de provisions qu'elle s'est mis de côté pour faire le plan de licenciements d'aujourd'hui.

Depuis plusieurs années, Michelin cherche à vendre Kléber pour aller investir ailleurs. Et, pour rendre la mariée plus attirante, il faut "restructurer". Ainsi, les 130 travailleurs de Caoutchouc-métal partiraient à Decize, à 35 km de Nevers. Pour la direction, nous n'avons qu'à suivre les machines et tant pis pour les problèmes que cela nous pose : durée du trajet plus longue, achat de voiture ou permis de conduire obligatoire pour d'autres.

L'annonce à Nevers de ce plan a été un choc. D'abord, jusque-là, les licenciements s'étaient faits par des départs en FNE et des préretraites progressives. L'aggravation des conditions de travail, pour nous qui restions, est passée sans grande réaction. D'autre part, nos camarades, malgré la perte d'argent, étaient plutôt contents de partir.

Mais aujourd'hui, il y a des licenciements "secs". Et cela passe moins bien, même si certains veulent encore ne pas y croire complètement.

"Aujourd'hui, des heures supplémentaires. Demain, 94 licenciements. C'est inadmissible." C'est ce que dit l'une de nos pancartes. C'est un sentiment largement partagé dans l'usine. Et chez certains d'entre nous, même si nous ne sommes encore qu'un petit nombre, l'idée de ne pas se laisser faire comme ça, de réagir, fait son chemin.

A l'appel des trois syndicats, CGT, FO et CFDT, mercredi 22 juin, il y a eu un deuxième débrayage d'information aux trois équipes. Une manifestation est proposée et votée à l'unanimité pour le 1er juillet dans les rues de Nevers. Bon nombre de militants sont bien décidés à faire de cette manifestation un succès, pour manifester notre colère, et à aller toute la semaine dans les ateliers convaincre les indécis.

Correspondant LO

ABG-SEMCA (Toulouse)

LE PATRON JOUE LA MONTRE

Cela fait quatre mois (le 16 février) que le patron a sorti son premier plan social de 120 licenciements (le quart de l'effectif). Après deux semaines de grève avec occupation en avril dernier, le tribunal condamnait la direction à retirer son plan (cf. *LO 1347*). La grève s'arrêta et... trois jours après, le patron lançait un deuxième plan.

Le patron a réussi à rallier la CGC (il y a une centaine de cadres dans l'usine) en menaçant de mettre la clef sous la porte s'il n'arrivait pas à ses fins. La CGC, qui a bien facilement succombé à ce chantage, avait pourtant soutenu la grève en avril, et l'on comptait 95% de grévistes.

La CGT est largement majoritaire (la CFDT ne présente pas de candidats aux élections professionnelles). Depuis la fin de la grève en avril, elle ne parle que de durée, de procédures juridiques. Depuis le 13 juin, pendant 10 jours, elle a proposé des débrayages d'une ou deux heures par jour, dont certains découpés en tronçons d'une demi-heure. En fait, à plusieurs reprises, il y a eu cependant des débrayages plus conséquents, pour aller au tribunal, pour bloquer la route nationale qui passe devant l'usine, pour se rendre à la Préfecture, à la DDTE ou pour aller voir le patron.

Régulièrement nous étions entre 200 et 250 travailleurs à nous retrouver en grève. Mais les cadres ne sortaient pratiquement plus. Et dans les bureaux mais aussi dans les ateliers, le travail de sape et d'intox du patron avait fait son œuvre : on est loin des AG à plus de 400 du début.

Devant l'opiniâtreté du patron, la CGT s'est décidée à appeler à la grève totale pour le troisième et dernier Comité d'Entreprise, le 22 juin.

La grève fut décidée avec piquet de grève interdisant totalement l'entrée de l'usine. L'usine resta bloquée le lendemain, jour où le tribunal devait rendre un jugement. Mais pour une bonne partie des grévistes il n'était pas question de faire dépendre le mouvement d'une décision de justice, même favorable. Il fallait faire céder le patron, un point c'est tout. Le mercredi et jeudi, il y eut entre 160 et 200 grévistes à la porte.

Le patron fit constater par huissier la situation et dut subir la bronca du piquet. Il avait organisé comme à chaque fois le pointage des non-grévistes sur un parking distant de 500 mètres de l'usine. Des grévistes s'y rendirent pour discuter avec ceux qui se présentaient au patron, plus d'une centaine, surtout des cadres.

Le jeudi, le jugement rendu sur la procédure en cours fut en demi-teinte. La procédure était retardée de plusieurs semaines. A l'AG qui discuta de la suite du mouvement, les responsables de la CGT adoptèrent une attitude dilatoire : on n'était plus assez nombreux, on avait gagné un délai, il fallait lever les piquets et discuter avec les non-grévistes, etc. Des travailleurs intervinrent pour au moins rester en grève le vendredi, ou bien aller en manifestation jusqu'à la préfecture. C'est ce qui fut finalement décidé.

Le lendemain vendredi, lorsque la délégation sortit de la préfecture pour dire qu'elle avait été reçue par un sous-fifre, ce fut l'explosion : *"Il faut que le préfet nous reçoive"*. Les responsables de la CGT empêchèrent les grévistes de franchir le faible cordon de policiers. De retour à l'usine, l'assemblée décida de se retrouver le lundi à 9 heures pour une autre AG.

C'était la fin de la deuxième manche. Le travail a repris. Nous avons obtenu un délai de plus, la lassitude commence à se faire sentir et les congés approchent. Mais il y a toujours 160 personnes pour se réunir.

La partie n'est pas terminée.

Correspondant LO

Aciérie de Gandrange (57)

LES ACIÉRISTES EN COLÈRE CONTRE LES NOUVEAUX HORAIRES

Jeudi 23 juin, à l'aciérie de Gandrange, des débrayages ont eu lieu contre la mise en place de nouveaux horaires que voulait imposer la direction. Dès 6 heures du matin, les installations se sont arrêtées. La direction, qui depuis un an mise sur la division du personnel et la démoralisation, a réussi à mettre tout le monde d'accord... contre elle !

Le 1er juillet prochain, un nouveau four électrique doit être mis en route, permettant à la direction de supprimer la moitié des effectifs : il ne devrait rester que 250 personnes en octobre 1995.

Depuis un an que les travaux ont commencé, la direction a tout fait pour essayer de faire régner une sale ambiance. L'organigramme du personnel gardé dans la future aciérie n'a toujours pas été publié. Tout a été annoncé au compte-gouttes. C'est ainsi que, dès le mois d'octobre dernier, des lettres de convocation arrivaient jour après jour, invitant les "heureux élus" à se rendre à des stages de formation, tandis que ceux qui n'étaient pas convoqués pouvaient en déduire qu'ils risquaient de se retrouver sur la liste des "licenciables".

Ces travailleurs ont été convoqués à leur tour pour se voir proposer des places dans divers laminoirs du groupe Unimétal. Les pertes de salaire étaient de 1 000 à 1 500 F, modulables sur cinq ans.

Une trentaine ont accepté ces mutations pour Hayange et Longwy.

Ceux qui étaient "pressentis" pour rester dans la future aciérie subissaient un chantage de la part de la direction. Dans les stages dits de "rupture", on leur faisait comprendre que rien ne serait comme avant et qu'ils devraient être prêts, désormais, à tout accepter puisqu'ils avaient la "chance" d'être maintenus dans la nouvelle aciérie.

Mais la direction a voulu aller plus loin encore, et s'attaqua au roulement en cinq équipes. C'est ce qui mit le feu aux poudres...

Remise en cause de la cinquième équipe

Depuis 1983 en effet, l'aciérie tourne en cinq équipes : cinq jours de travail posté suivis de trois jours de repos, soit une moyenne de 33 h 63 par semaine. A la mi-juin, la direction annonçait un nouveau cycle de travail, sous prétexte qu'une aciérie électrique ne doit pas fonctionner en feux continus. Ce nouveau roulement, baptisé "4 × 8 discontinu", comportait six jours travaillés suivis de deux jours de repos. Avec quelques repos supplémentaires ici ou là, cela ramènerait l'horaire hebdomadaire à 36 h 50 au lieu de 33 h 63.

Les aciéristes ont vite fait le compte : trois heures de plus par semaine, cela fait un mois de travail gratuit par an, puisque la paye reste inchangée. De plus, deux jours de repos quand on travaille en poste, c'est dérisoire : le premier jour qui suit le poste de nuit est passé à dormir.

La colère est montée. Dès que le directeur passait dans un secteur, il se faisait prendre à partie. Là encore, il tentait une nouvelle forme de chantage : *"Soit vous acceptez les 4 × 8 discontinu avec maintien du salaire, soit on garde la cinquième équipe mais avec une perte de salaire de 12%"*.

Pendant dix jours, la tension est donc montée. Une pétition était signée massivement. Dès que les aciéristes ont appris que leur cas serait évoqué au CE, le jeudi 23 juin, ils ont décidé de faire grève et d'aller envahir la salle.

Ce jour-là, les fours ont été vidés, ainsi que les coulées continues et, à 8 heures, le poste au complet partait pour rejoindre la salle du CE. Devant l'arrivée des grévistes, le directeur général a essayé de faire de l'humour, mais il a été vite remis à sa place. Ensuite il a menacé de fermer l'aciérie. Alors là, les travailleurs ont répondu, sur le même ton : *"Pas de problèmes ! Mieux vaut fermer la baraque tout de suite et pointer au chômage que de travailler pour rien, comme des esclaves"*.

"Le passage en discontinu n'est pas négociable, a-t-il ensuite déclaré, *mais pour les roulements, on peut voir."*

"Eh bien, pour nous, sachez que les cinq équipes sans perte de salaire ne sont pas négociables", ont riposté les aciéristes.

Au changement d'équipes, l'ambiance était au beau fixe. Le poste d'après-midi s'est mis en grève à son tour. Au total, près d'une centaine de camarades attendaient le directeur. Il a refait le coup de la menace à la fermeture de l'aciérie. Devant la colère générale, il a préféré faire marche arrière et repousser jusqu'à septembre la mise en place des nouveaux horaires. Les travailleurs ont exigé que cela ne soit pas discuté qu'avec les seuls délégués et que tout se fasse au grand jour.

Rendez-vous a été pris pour le 4 juillet.

Correspondant LO

Française de Mécanique (Douvrin - 62)

ACCIDENT GRAVE EN FONDERIE

Il y a 15 jours, un camarade du service entretien de Fonderie a été gravement blessé.

Il a eu le bras coincé dans un tapis en mouvement. Pendant plus de deux heures il est resté bloqué avec le tapis toujours en rotation. Et comme il travaillait seul dans un endroit isolé, ce n'est que bien plus tard que les secours ont été avertis par un camarade de travail.

Depuis longtemps la direction est avertie des dangers du travail isolé mais, pour le profit, elle ferme les yeux et continue de baisser les effectifs dans tous les secteurs.

Aujourd'hui la direction joue la montre pour ralentir l'enquête, mais elle ne peut s'en laver les mains, car nous laisser bosser seuls dans un coin de l'usine, c'est nous faire risquer notre peau en cas d'accident. C'est tout simplement criminel !

***Extrait du bulletin* Le klaxon**
***édité par* Lutte Ouvrière,**
Française de Mécanique - Douvrin

LUTTE OUVRIERE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans,-à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE 1 an	LUTTE OUVRIÈRE 6 mois	LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Israël

LE TERRORISME ISRAÉLIEN COUVERT

AFP

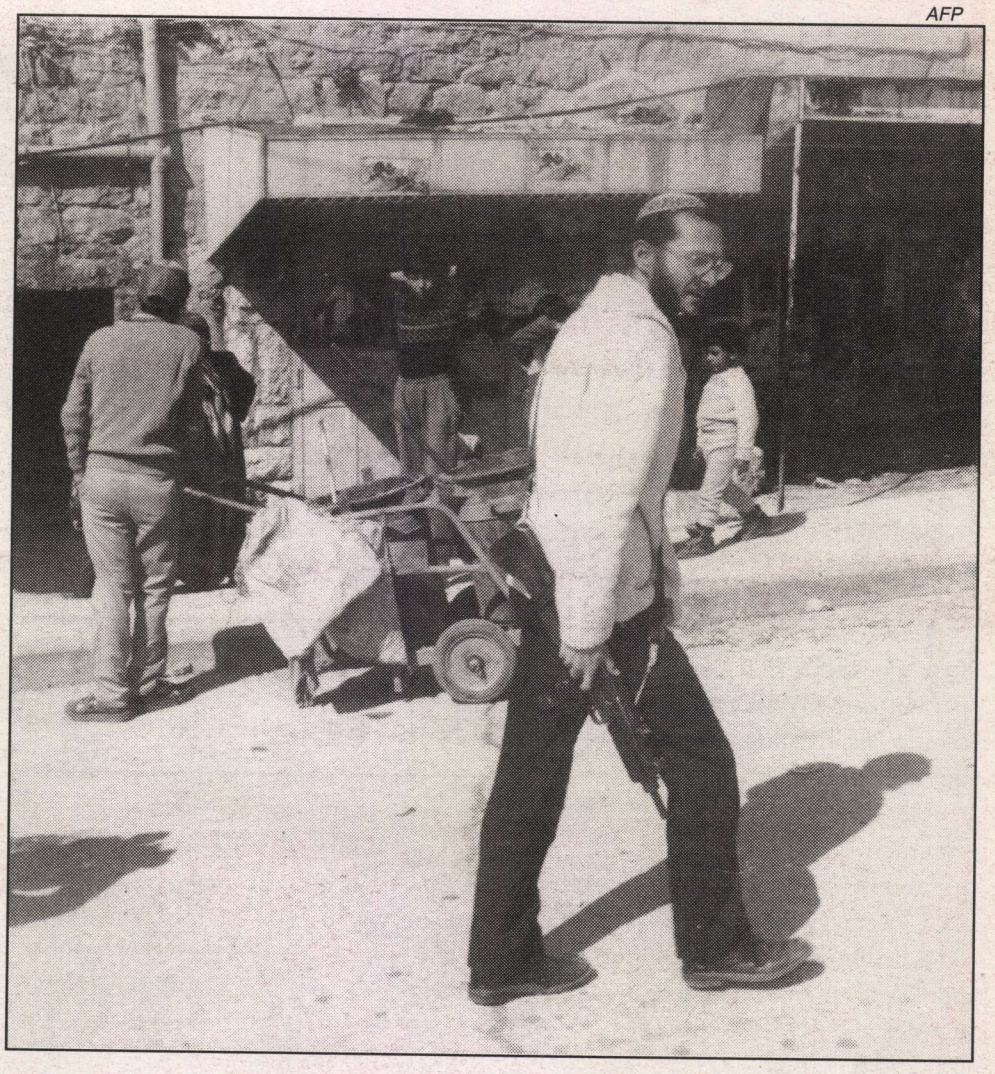

Un colon juif armé dans une rue d'Hébron. Le gouvernement israélien n'entend pas les désarmer. Il espère simplement qu'il n'y aura pas trop de "fous" parmi eux.

La commission d'enquête israélienne constituée après le massacre d'Hébron vient de rendre son verdict. Elle disculpe le gouvernement et l'armée, rejetant toute la responsabilité du massacre sur l'auteur de la fusillade, un colon juif membre d'un groupe sioniste d'extrême-droite, qui avait massacré vingt-neuf Palestiniens, le 25 février dernier.

Le gouvernement et l'armée en sortent totalement blanchis. Pas la moindre mise en cause, pas le moindre blâme. Seul un homme, Baruch Goldstein, est considéré comme responsable... mais il est mort.

C'est le soulagement dans les hautes sphères gouvernementales et militaires. Itzak Rabin s'est empressé d'entériner les vagues recommandations techniques des magistrats pour qu'un tel acte ne se reproduise plus. Mais, pas trop sûr de l'avenir tout de même, le Premier ministre n'a cependant pas exclu qu'"un Juif fou" puisse à nouveau *"en théorie décider d'ouvrir le feu dans l'une des mille mosquées de Judée-Samarie, dans les ruelles d'Hébron ou ailleurs"*. De quoi ne pas rassurer les Palestiniens ! Quant au chef d'état-major, il a été lui aussi très satisfait *"de constater que pour la commission il n'y a pas lieu de mettre nommément en cause aucun officier supérieur"*.

Et en particulier, la commission n'a pas soufflé mot de l'armement des 350 colons extrémistes qui se sont installés au cœur de la ville arabe d'Hébron, parmi cent mille Palestiniens.

La tuerie d'Hébron avait, dès le début, été présentée par le gouvernement israélien comme un acte individuel émanant d'un "psychopathe". Mais Rabin, comme les autres membres du gouvenement, savait bien qu'il n'en était rien et que cet acte ne pouvait être isolé du climat qu'entretenaient, et qu'entretiennent encore, les groupes de colons d'extrême-droite dans les Territoires occupés.

Armés comme bon leur semble, manifestant ouvertement leur racisme à l'égard des Arabes, ces groupes de colons dont faisait partie Baruch Goldstein n'ont jamais caché leur opposition à toute concession aux Palestiniens. Certes, ils ne représentent qu'une petite minorité de la population israélienne et même d'ailleurs des colons installés dans les Territoires occupés. Mais justement, les groupes de ce type savent qu'ils peuvent exercer une pression sans rapport avec leur influence réelle. Par démagogie, par complaisance aussi, ou pour ne pas être en retrait par rapport aux surenchères des "ultras" sionistes et des partis religieux, les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont, après avoir favorisé les implantations de colonies dans les Territoires occupés, fermé les yeux devant les agissements de tels groupes.

On comprend alors la satisfaction du gouvernement devant les attendus de la commission d'enquête, véritable entreprise à blanchir le crime, voire à inciter au crime.

G.L.

Bosnie

UN NATIONALISME QUI MASQUE LES INTÉRÊTS DES AFFAIRISTES

Alors que sous l'égide de l'ONU les marchandages sur la division de l'ex-Bosnie-Herzégovine se poursuivent – le dernier projet de paix international prévoit d'attribuer à la fédération croato-musulmane 51 % du territoire et 49 % aux Serbes – des combats ont lieu dans le nord-ouest de la Bosnie, dans la province dite autonome de Bihac.

Dans cette enclave musulmane, les forces musulmanes dépendant du gouvernement de Sarajevo tentent de mettre fin à la dissidence d'un chef de guerre, lui aussi musulman : le riche PDG de l'Agrokomerc, un certain Fikret Abdic. Cet ex-roi du poulet congelé de l'ex-Yougoslavie, ex-membre de la présidence collégiale bosniaque et ex-haut dignitaire de la Ligue des Communistes, avait proclamé en septembre dernier l'autonomie de sa région, soutenu à l'époque par la "communauté internationale". Il s'était aussi présenté comme le *"président constitutionnel et moral de la Bosnie-Herzégovine et des Musulmans"*. Il avait alors signé des accords de paix séparés avec les nationalistes serbes et croates, avec lesquels il entretenait de fort bonnes relations (d'affaires).

Mais, depuis le dernier accord de cessez-le-feu, le vent a tourné pour Abdic. Ses alliés croates, s'étant entendus avec les Musulmans de Sarajevo, l'ont laissé tomber et les exportations de poulets vers cette république ont quasiment cessé. Il n'y a que les Serbes qui le soutiennent encore. A cours d'argent, Abdic demande maintenant au Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés le remboursement d'un don et exige du bataillon français logé dans ses locaux un loyer important.

Les tribulations du dirigeant de la "république poulaillère" de Bihac, comme le surnomment certains, pourraient prêter à sourire. Mais derrière les gesticulations parfois boufonnes de l'individu, il y a la violence exercée contre la population qu'il domine.

Aujourd'hui, les poulaillers, qui ne servent plus beaucoup, ont été reconvertis en prisons. Des centaines d'opposants y croupissent. Les hommes de la région sont envoyés de force au front, menacés par les miliciens de Abdic que le journal *Le Monde* du 26-27 juin décrit comme des soudards *"équipés de pistolets de gros calibres, qui fument force cigarettes américaines, boivent du whisky et exhibent des poignées de billets de devises fortes"*.

La dissidence d'Abdic, un Musulman se battant contre d'autres Musulmans, paraît singulière. Mais, pour être particulière, cette dissidence n'est ni surprenante ni unique. Derrière les nationalismes affichés par les divers camps en présence il y a les intérêts des classes dominantes serbe, croate ou bosniaque. Mais il y a aussi parfois des intérêts qui ne coincident pas toujours avec l'appartenance ethnique. Ce fut entre autres le cas pour cet ancien gangster de Sarajevo qui, s'étant découvert de subits et profonds sentiments nationalistes, avait jeté son dévolu sur tout un quartier de la capitale bosniaque qu'il quadrillait avec des complices de son accabit. Dans un second temps, l'aventurier avait vendu ses services aux Croates. Finalement, il fut retrouvé mort sur une route de Belgique, victime d'un sombre règlement de comptes.

Les satrapes locaux, les petits seigneurs de la guerre qui parsèment le pays et qui, ici ou là, se sont constitué leurs fiefs se servent en fait du nationalisme comme d'un paravent à leurs intérêts propres. Et lorsque leurs intérêts entrent en contradiction avec le nationalisme dominant de leur ethnie, soit ils en choisissent un autre, soit ils décrètent leur "autonomie", comme dans le cas du marchand de poulets de Bihac.

Georges LATTIER

Lutte Ouvrière - Directeur de la Publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n°64-995